Les conférences socio-économiques du Québec

Agro-alimentaire
L'industrie laitière

État de la situation

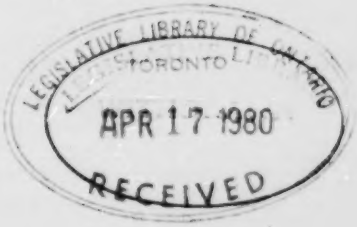

Document de réflexion préparé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec et déposé par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, à la conférence sur l'industrie laitière, tenue à Rimouski, les 13 et 14 mars 1980.

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec
premier trimestre 1980
ISBN 2-551-03667-4

102-00629/

Pour poursuivre le développement de notre industrie laitière

Par la tenue d'une conférence socio-économique sur l'industrie laitière, le Gouvernement du Québec montre l'importance qu'il accorde à la poursuite du développement de ce secteur agro-alimentaire déjà bien établi.

En avril 1978, la conférence socio-économique sur l'agro-alimentaire visait à élaborer les grandes lignes d'une stratégie de développement pour l'ensemble des activités agro-alimentaires. En guise de prolongement normal et comme l'ont souhaité les participants, chacun des principaux secteurs de cet ensemble font l'objet d'une conférence plus spécifique.

L'industrie laitière demeure le premier secteur de l'agriculture québécoise. Toutefois, cette industrie est à un point tournant; en effet, depuis quelques années, les besoins domestiques sont stabilisés. Pour se développer, l'industrie devra être consolidée à tous les niveaux; les producteurs devront être plus efficaces, les usines devront diversifier leurs produits, la commercialisation et leurs marchés. Ce mouvement de consolidation devra tenir compte de la politique laitière fédérale qui limite la production québécoise à une proportion constante des besoins canadiens.

On assiste à une phase critique dans les relations entre les mouvements coopératif et syndical des producteurs. Les représentants des producteurs devront régler leurs différends pour assurer à ces derniers les mécanismes d'allocation des contingents, de paiement et de distribution du lait, etc., les plus efficaces possible.

Ce diagnostic confirme la nécessité pour tous les intervenants de collaborer à la reprise de la croissance de cette industrie qui s'est révélée, par le passé, le segment le plus dynamique de l'agro-alimentaire québécois. C'est dans cette optique que nous nous réunissons pour définir ensemble les moyens d'action que chacun doit mettre en oeuvre.

Le ministre d'État au
Développement économique

Bernard Landry

Le ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation du Québec

Jean Garon

Avant-propos

Dernière d'une série de cinq conférences socio-économiques, cette conférence sur l'industrie laitière poursuit le dialogue déjà amorcé en avril 1978 lors de la conférence socio-économique sur l'agro-alimentaire, où les participants ont proposé la tenue de rencontres sectorielles. Les autres conférences portaient sur l'industrie céréalière, la viande bovine, la volaille et les autres petits animaux d'élevage et la dernière sur les fruits et légumes et l'horticulture ornementale.

L'implication des partenaires

Des consultations qui ont déjà été menées au cours des derniers mois auprès des agents impliqués dans l'industrie laitière ont permis de rassembler les éléments du présent état de situation. Outre les représentants de la chaîne production-transformation-commercialisation-consommation, des personnes ressources des associations syndicales et du gouvernement y ont apporté information et collaboration.

Le document «État de la situation»

Le présent document fait le point sur l'industrie laitière au Québec. Après avoir abordé les différentes étapes de la chaîne agro-alimentaire, il indique les objectifs en vue de la pleine réalisation du potentiel de l'industrie.

De la parole aux actes

La conférence socio-économique de Rimouski sur l'industrie laitière serait alors une réunion de réflexion, de dialogue et de décision.

Nous souhaitons que les délibérations à cette occasion dépassent le présent état de la situation et se concentrent sur la recherche de moyens d'action à responsabilités partagées afin d'augmenter la capacité concurrentielle du secteur laitier en même temps que la qualité de la vie des consommateurs.

Gilles Châtillon
Directeur général
Le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec

La rédaction du document

Le contenu de ce document est la responsabilité d'un comité d'orientation présidé par François Dagenais et composé de Ferdinand Ouellet, Jean-Pierre Gagnon et Ronald Carré, tous représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec et du coordonnateur de la conférence, Michel Damphousse du Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec.

L'équipe de rédaction sous la direction de Ronald Carré était composée de représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, une équipe multidisciplinaire comprenant principalement des économistes et des agronomes: Normand Daoust, Jean-Marc Côté, Rolland Beaulieu, Jacques Dubreuil, Robert Dupuis, Raynald Labbé, Michel Lafleur, Danielle Lafrenière, Jean-Yves Lavoie, Bruno Montour et Réal Piquette.

L'édition de ce document, sous la responsabilité de Claude Sirard, est assumée par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec.

Table des matières

Lettre de présentation V
Avant-propos VII
La rédaction du document VIII
Table des matières IX

Introduction 1

Chapitre 1 — L'évolution et la situation générale du secteur laitier 5

1.1 Vue d'ensemble 7

1.2 Les liens intersectoriels 8

Chapitre 2 — La consommation de produits laitiers 13

2.1 L'évolution de la consommation des produits laitiers 15
2.1.1 Le lait frais 15
2.1.2 Le beurre 22
2.1.3 La poudre de lait écrémé 23
2.1.4 Le fromage 23
2.1.5 Le lait entier évaporé et condensé 24
2.1.6 La crème glacée 24
2.1.7 Le yogourt 25

2.2 Le coût des produits laitiers 25

2.3 Conclusion 27

Chapitre 3 — La production laitière 29

3.1 Caractéristiques de la production laitière au Québec 31
3.1.1 Les revenus 31
3.1.2 Le volume de production 33
3.1.3 La saisonnalité de la production 34
3.1.4 Le nombre de producteurs 36
3.1.5 Le cheptel 36
3.1.6 Les interventions du gouvernement du Québec 37

3.2 La répartition régionale de la production laitière 38
3.2.1 L'évolution de la répartition de la production laitière 38
3.2.2 Les avantages comparatifs des régions périphériques par rapport aux régions centrales 40

3.3 Comparaison des coûts de production au Québec et en Ontario 41

3.4 Le contingentement de la production laitière 45
3.4.1 La valeur du contingent 47

Chapitre 4 — La transformation 51

4.1 Vue d'ensemble 53

4.2 L'importance de la fabrication des produits laitiers 57
4.2.1 Le lait de consommation 57
4.2.2 Le beurre et la poudre de lait 57
4.2.3 Les fromages 58
4.2.4 Les produits divers 59

4.3 La situation de la main-d'oeuvre 61

4.4 La consolidation des entreprises et la concentration industrielle 62

4.5 La concurrence et l'efficacité des entreprises 64

4.6 Les interventions du gouvernement du Québec 66
4.6.1 Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec 66
4.6.2 Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme 67

4.7 Les perspectives de développement 67
4.7.1 Les nouveaux procédés de fabrication 67
4.7.2 Les nouveaux produits 69

Chapitre 5 — La commercialisation 71

5.1 Le système de mise en marché du lait de consommation 73
5.1.1 De la ferme à la laiterie 73
5.1.2 De la laiterie au consommateur 74
5.1.3 La détermination du prix du lait 74

5.2 Le système de mise en marché du lait et des produits transformés .. 75
5.2.1 De la ferme à l'usine 75
5.2.2 De l'usine au consommateur 76
5.2.3 L'activité de la Commission canadienne du lait 78
5.2.4 La détermination du prix du lait industriel 78
5.2.5 Le prix des produits transformés 80

5.3 L'entente sur l'organisation du marché du lait 81

5.4 Les échanges avec l'extérieur 82
5.4.1 Le marché interprovincial 82
5.4.2 Le marché international des fromages 84
5.4.3 Le marché mondial de la poudre de lait écrémé 85
5.4.4 Les contingents spéciaux d'exportation 87

5.5 La promotion des produits laitiers 87

5.6 Les services d'inspection 90

Conclusion générale 93

Annexes

I Lexique des principaux termes employés dans l'industrie laitière 99

II Les documents des conférences socio-économiques du Québec 101

Schémas

1 Approvisionnements et ventes de produits laitiers au Québec en 1978 9
2 Usines de pasteurisation du lait au Québec en 1978 54
3 Usines de transformation du lait au Québec en 1978 55
4 Détermination du prix du lait industriel et des produits laitiers au Canada pour l'année laitière 1979-1980 79

Liste des tableaux

1 Consommation, production et degré d'auto-approvisionnement des produits laitiers au Québec en 1978 10
2 Consommation de produits laitiers par personne au Québec de 1966 à 1978 16
3 Consommation des produits laitiers en équivalent lait au Québec en 1966 et en 1978 17
4 Variations annuelles de l'indice des prix à la consommation des principaux produits laitiers de 1966 à 1978 19
5 Valeur nutritive comparée d'une tasse de lait frais par rapport à une tasse de boisson gazeuse 20
6 Consommation hebdomadaire par personne de lait frais au Canada en fonction du revenu et de la taille de la famille en 1974, 1976 et 1978 . 21
7 Temps de travail nécessaire à l'achat de certains produits laitiers dans différents pays en 1978 26
8 Statistiques principales de la production laitière au Québec de 1966 à 1979 32
9 Prix moyen au producteur par hectolitre du lait nature et industriel au Québec, en Ontario et aux États-Unis de 1971 à 1979 33
10 Situation comparée de certains producteurs réguliers et saisonniers selon quelques critères économiques au Québec en 1979 35
11 Programmes d'intervention du gouvernement du Québec dans la production laitière de 1976-1977 à 1978-1980 37
12 Production de lait dans les régions par année laitière, 1972-1979 39
13 Revenu net et charges réelles par hectolitre de lait nature au Québec et en Ontario de 1970 à 1979 42
14 Revenu net et charges réelles par hectolitre de lait industriel au Québec et en Ontario de 1970 à 1979 43
15 Contingents de mise en marché attribués à chaque province de 1970 à 1979 46
16 Prix des contingents dans le secteur laitier pour les diverses provinces en 1978 49
17 Structure de l'industrie de transformation du lait au Québec, en Ontario et au Canada en 1967 et 1977 56
18 Importance du volume des expéditions de l'industrie de transformation du lait au Québec, de 1967 à 1978 60
19 Évolution de la productivité de l'industrie de transformation du lait au Québec, en Ontario et aux États-Unis de 1971 à 1977 64
20 Programmes d'intervention du gouvernement du Québec dans la transformation de produits laitiers, de 1976-1977 à 1979-1980 68
21 Destination des ventes de produits laitiers du Québec en 1978 83
22 Budgets consacrés à la promotion des produits laitiers au Québec en 1977, 1978 et 1979 88
23 Résumé des principaux objectifs de développement concernant l'industrie laitière 94

Introduction

Introduction

Le but de ce document de réflexion est de fournir les éléments nécessaires à une analyse de l'industrie laitière au Québec. Les agents socio-économiques concernés tout au long de la chaîne agro-alimentaire y retrouvent l'essentiel des informations utiles au dialogue.

En plus de présenter une vue d'ensemble, le document fait ressortir la situation et les perspectives prévalant au niveau de la demande, de la production et de tous les intermédiaires (manufacturiers et distributeurs) s'entercalant entre le consommateur et le producteur agricole.

Le texte traite également de l'état des relations économiques qui lient les divers intervenants. Il expose, à l'occasion, le rôle des gouvernements et finalement il présente en conclusion quelques moyens d'action qui méritent d'être envisagés si l'on désire mettre en place au Québec une véritable industrie laitière.

Définition de l'industrie laitière[1]

Aux fins du présent document, l'industrie laitière comprend les onze activités suivantes regroupées en quatre catégories:

i) par rapport à l'activité agricole:
   — la production de lait destiné à la consommation à l'état frais,
   — la production de lait destiné à la transformation;

ii) par rapport à la transformation:
   — la pasteurisation du lait,
   — la production de beurre et de poudre de lait écrémé,
   — la production du fromage,
   — la production de divers produits laitiers;

iii) par rapport au commerce:
   — la commercialisation du lait de consommation,
   — la commercialisation du lait industriel,
   — la commercialisation des produits laitiers;

---

1 On trouvera aussi en annexe un lexique des principaux termes utilisés dans cette industrie.

iv) par rapport aux activités de services:
— les entreprises d'hôtellerie et de restauration,
— le marché des institutions (hôpitaux, etc.).

Généralement le lait provient de producteurs différents selon qu'il est destiné à la consommation à l'état frais après pasteurisation ou à l'état transformé sous forme de beurre, de fromage, de crème glacée, etc.

Le lait destiné à la consommation à l'état frais provient des producteurs, membres de la Fédération des producteurs de lait du Québec, alors que le lait destiné à la transformation provient principalement des producteurs, membres de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

Les laiteries effectuent la pasteurisation et la mise en contenants destinés au marché du lait frais. Les usines de transformation se chargent de transformer le lait en divers produits comme le beurre ou le fromage.

La commercialisation du lait de consommation est réglementée par le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de la Régie des marchés agricoles du Québec. Le gouvernement fédéral, par le truchement de la Commission canadienne du lait, intervient au niveau du lait industriel.

Les commerçants de gros et de détail des produits laitiers assurent la distribution des produits aux divers points de consommation et dans certains cas, ils ajoutent aux produits une dernière transformation.

Les entreprises de restauration sont constituées de restaurants, d'établissements hôteliers, de traiteurs, d'entreprises de distribution automatique des aliments, de cafétérias et de cantines ambulantes.

Le marché institutionnel comprend l'achat de biens alimentaires effectué par les centres hospitaliers et d'accueil, les maisons d'enseignement, les centres de détention, etc.

Chapitre 1

L'évolution et la situation générale du secteur laitier

L'évolution et la situation générale du secteur laitier

1.1 Vue d'ensemble

Les Québécois, représentant 26,8% de la population canadienne en 1978, ont consommé 28,3% du lait produit au Canada.

Le consommateur québécois a consommé en 1978, 110,2 litres de lait à l'état frais, soit une diminution de 13% par rapport à 1966. La consommation de beurre poursuit sa tendance à la baisse. Sa consommation était de 4,8 kilogrammes en 1978, soit une baisse de 45% depuis 1966. Par contre, les Québécois ont augmenté leur consommation de fromage de 106% depuis 1966, celle-ci se chiffrant à 9,1 kilogrammes par personne en 1978. Si on considère l'ensemble des produits laitiers en équivalent de lait à l'état frais, on note une baisse de consommation par personne de 15% entre 1966 et 1978. La consommation totale était de l'ordre de 21,4 millions d'hectolitres en 1978 pour un marché d'une valeur de 850 $ millions au niveau de détail.

La production laitière constitue la principale activité agricole du Québec. La production de lait des 22 800 producteurs du Québec, c'est-à-dire 4 524 producteurs de lait nature et 18 276 producteurs de lait industriel, était de 29,0 millions d'hectolitres en 1978, dont 27,4 millions commercialisés. La production de lait de consommation qui a été de 5,7 millions d'hectolitres en 1978, a généré des recettes monétaires de 165 $ millions alors que les 21,7 millions d'hectolitres de lait industriel généraient 477,4 $ millions. À ces montants, viennent s'ajouter les paiements supplémentaires de 44,6 $ millions versés par le gouvernement fédéral. Ces 687 $ millions représentaient 41,6% des recettes monétaires agricoles québécoises en 1978.

Le secteur de la transformation du lait comptait 116 établissements manufacturiers en 1977, soit une diminution de 55% par rapport à 1970. Les établissements du secteur laitier ont engendré une valeur ajoutée de 286,0 $ millions et 8 691 emplois directs pour les Québécois. La valeur des livraisons des établissements s'est élevée à 1 205,2 $ millions. Ce secteur répond amplement aux besoins de la production laitière québécoise. Il satisfait à la demande des consommateurs pour l'ensemble des produits laitiers et il tend à s'ajuster en fonction de la demande existante pour les produits concernés.

1.2 Les liens intersectoriels

L'industrie laitière québécoise est une des mieux développées de la chaîne agro-alimentaire. La production laitière est acheminée à la table du consommateur par deux canaux différents selon qu'il s'agit du lait nature, c'est-à-dire le lait à l'état frais pour consommation ou du lait industriel utilisé dans la fabrication du beurre, du fromage, etc. Le schéma 1 illustre le réseau complexe de commercialisation et d'échanges intersectoriels des produits laitiers. La très grande majorité de ces étapes sont effectuées au Québec, lui permettant de bénéficier de la majeure partie des retombées économiques qui en découlent.

Le cheptel laitier québécois était constitué en 1978 de 795 000 vaches laitières et de 192 000 génisses laitières âgées de 0 à 2 ans gardées pour des fins de remplacement.

La production laitière québécoise de 1978 était de 29 035 000 hectolitres (6 591 millions de livres), soit un rendement moyen par vache d'environ 3 652 litres (8 290 livres). Cette moyenne se rapproche de la moyenne canadienne qui fut de l'ordre de 3 880 litres (8 800 livres) par vache en 1978. La moyenne par vache au Québec représente donc seulement 94% de celle observée au Canada et comparativement à l'Ontario, ce pourcentage ne correspond qu'à 88%. Le programme de contrôle laitier ne jouissant encore que d'une faible popularité auprès des producteurs laitiers québécois est l'une des raisons de cette performance.

On définit le degré d'auto-approvisionnement d'un produit comme étant le rapport, en pourcentage, entre le volume de sa production et celui de sa consommation. Au Québec, en 1978, le degré d'auto-approvisionnement de l'ensemble des produits laitiers fut de 133%. Cette situation de surplus s'avère une constante historique au Québec qui est le principal producteur laitier au Canada.

Le tableau 1 permet un examen de la situation des différents produits en fonction de leur degré d'auto-approvisionnement respectif. Ainsi, dans le cas du lait à l'état frais, le Québec a un degré d'auto-approvisionnement de l'ordre de 100% suite au faible commerce avec l'extérieur. Par contre, le beurre et les «autres produits de concentrés laitiers» montrent des degrés respectifs de 172% et de 432%, le Québec exportant une forte proportion de sa production.

On notera que la donnée de production totale inscrite au tableau 1 diffère légèrement de celle du schéma 1. L'explication de cette différence se trouve dans l'emploi de facteurs d'équivalence en lait frais des différents produits transformés qui entraîne une certaine marge d'erreur dans le tableau 1 étant donné les coefficients techniques utilisés.

Schéma 1

Approvisionnements et ventes de produits laitiers au Québec en 1978 hectolitres — en équivalent de lait à l'état frais

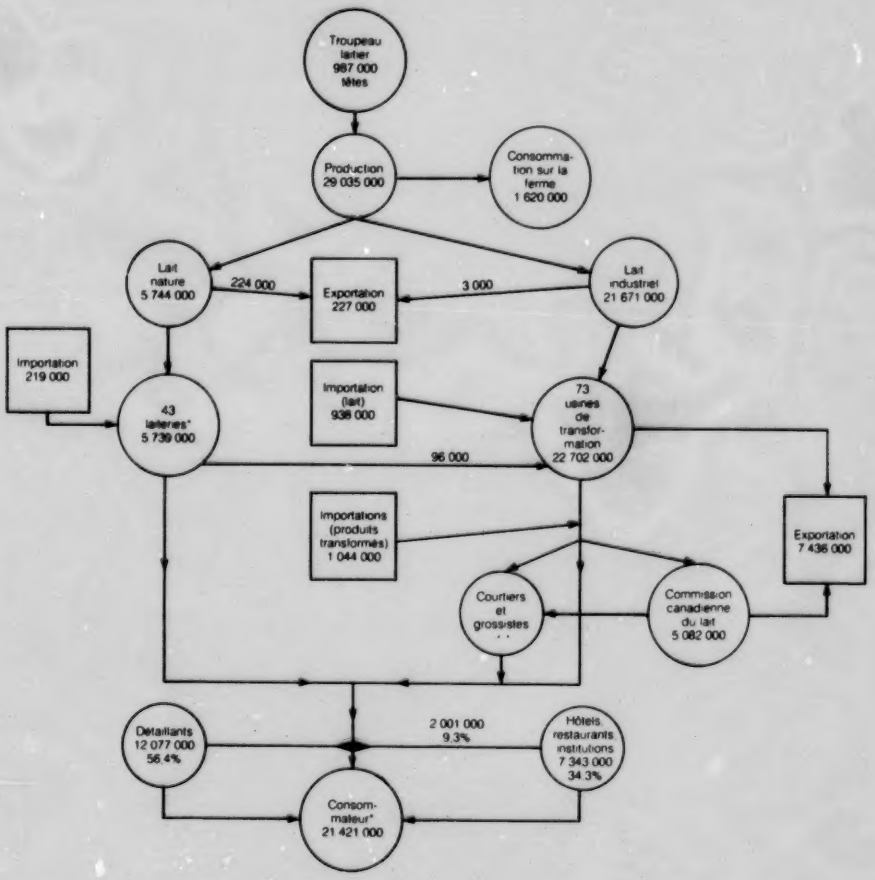

* Des méthodes statistiques différentes de l'estimation de la consommation et de la production de lait à l'état frais rendent impossible la réconciliation de ces 2 données avec l'ensemble des données du schéma.

. . Chiffre non disponible.

Sources: — Commission canadienne du lait.
— Bureau de la statistique du Québec, *Exportations canadiennes chargées au Québec.*
— Statistique Canada, catalogues numéros 23-004, 23-201.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques et Direction du développement industriel, décembre 1979.

Tableau 1

Consommation, production et degré d'auto-approvisionnement des produits laitiers au Québec en 1978

	Consommation			Degré d'auto-
	par personne	totale	Production**	suffisance
Produits	**litres**	**hectolitres**		**%**
Lait frais	110,2	6 927 127	6 956 260	100,4
Beurre	109,2	6 862 370	11 788 405	171,8
Fromage	95,5	6 004 809	6 738 555	112,2
Crème glacée	19,4	1 220 955	1 223 554	100,2
Produits de concentrés laitiers	6,5	424 610	1 833 777	431,9
Total*	**340,8**	**21 439 871**	**28 540 551**	**133,1**

* En équivalent de lait entier.

** Les estimations de production en équivalent lait ne correspondent pas aux données de production.

Sources: — Statistique Canada, catalogue numéro 23-001
— Agriculture Canada, *Rapport sur le marché des produits laitiers*, 1978
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

Des 27 415 000 hectolitres de lait commercialisé au Québec en 1978, 5 744 000 (21%) furent destinés au marché du lait de consommation à l'état frais. Les 43 laiteries québécoises qui s'approvisionnent majoritairement auprès des producteurs québécois de lait nature et par le biais d'importations frontalières pour un faible volume, écoulent la majorité de leurs 5 739 000 hectolitres directement aux consommateurs par le système de livraison à domicile ou, indirectement, via l'entremise des détaillants et du marché hôtels-restaurants-institutions. Les coopératives, avec 19 laiteries (44%), détenaient 49% des livraisons des laiteries du Québec.

Le marché du lait industriel constitue, de loin, le plus important débouché de la production laitière québécoise commercialisée, en utilisant 79%, soit 21 671 000 hectolitres. Au total, les 73 usines de transformation du Québec utilisent 22 702 000 hectolitres de lait pour la fabrication de fromage, de beurre, de crème glacée, etc. De ces 73 usines, 33 (45%) sont des coopératives qui écoulent 73% des expéditions de produits transformés au Québec.

Les usines de transformation québécoises écoulent leur production sur le marché québécois directement aux détaillants et au marché hôtels-restaurants-institutions ou par l'entremise des courtiers et grossistes. La Commission canadienne du lait achète également un important volume de leur production, soit du beurre et de la poudre de lait écrémé.

La consommation de produits laitiers au Québec qui était de 21 421 000 hectolitres en 1978, se répartissait comme suit: 56,4% des produits laitiers a été distribué par les détaillants et 34,3% par le marché hôtels-restaurants-institutions et 9,3% a été distribué par les laiteries aux consommateurs sous forme de lait à l'état frais.

Le Québec a une balance commerciale largement excédentaire en produits laitiers. Les exportations québécoises de lait entier se chiffraient à 227 000 hectolitres en 1978, soit 224 000 de la part des producteurs de lait nature et 3 000 hectolitres des producteurs de lait industriel. Ces exportations se faisaient vers l'Ontario. La majorité des exportations québécoises de produits laitiers sont cependant constituées de produits transformés. En effet, 7 436 000 des 7 598 000 hectolitres destinés aux exportations le sont sous forme de produits transformés. Les usines exportent directement ou par le biais de la Commission canadienne du lait dans le cas du beurre, du lait évaporé et de la poudre de lait écrémé. Les exportations sont principalement dirigées vers les autres provinces et, dans le cas de la poudre de lait écrémé, vers le marché international.

Les importations québécoises de produits laitiers sont minimes. Les laiteries importent un faible volume de lait nature, soit 219 000 hectolitres. Les usines de transformation importent 938 000 hectolitres de lait industriel et, conjointement avec les courtiers et grossistes québécois, 1 044 000 hectolitres sous forme de produits transformés.

Chapitre 2

La consommation de produits laitiers

La consommation de produits laitiers

Les dépenses en produits laitiers représentent une part importante des dépenses alimentaires des Québécois. En 1978, leur part était de 13,4% des dépenses alimentaires à la maison[1], soit la deuxième composante en importance après les viandes. Le marché québécois des produits laitiers est estimé à 850 $ millions aux prix de détail en 1978.

Un examen du tableau 2 permet de constater que la consommation de produits laitiers suivait une tendance générale à la baisse de 1966 à 1975. Par contre, depuis 1976, la tendance s'est renversée (principalement dans le cas du lait à l'état frais) et on assiste à une légère hausse de la consommation, quoique certains produits voient leur consommation décroître. Entre 1974 et 1978, la part des dépenses alimentaires à la maison consacrées aux produits laitiers, est passée de 12,7% à 13,4%[2].

2.1 L'évolution de la consommation des produits laitiers

La structure de consommation des produits laitiers s'est modifiée au cours des dernières années. Qu'on pense aux fluctuations de la consommation du beurre, du lait frais et des fromages, par exemple. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces variations de la demande des consommateurs. Le niveau des prix et le revenu des consommateurs s'avèrent deux des facteurs principaux qui affectent la consommation des produits laitiers.

2.1.1 Le lait frais

Le lait frais est la plus importante composante de la consommation de produits laitiers en poids de détail avec un volume de 110,2 litres par personne en 1978 au Québec. En équivalent de lait à l'état frais, elle se classe au premier rang avec 32,3% de la consommation, un niveau très semblable à celui de la consommation de beurre avec 32,0% de la consommation de produits laitiers en 1978.

---

1 Statistique Canada, bulletin préliminaire de l'enquête sur les *dépenses alimentaires des familles urbaines, 1978*, octobre 1979.

2 Statistique Canada, catalogue numéro 62-542 et bulletin préliminaire, *op. cit.*

Tableau 2

Consommation de produits laitiers par personne au Québec de 1966 à 1978

Année	Lait à l'état frais*	Lait entier évaporé et condensé	Poudre de lait écrémé	Beurre**	Fromage cottage	Fromage cheddar	Fromage fondu	Fromages de spécialité	Crème glacée	Yogourt
	litres***				kilogrammes***				litres***	
1966	126,65	4,70	4,29	8,69	0,43	1,27	1,62	1,10	10,96	0,18
1967	122,27	4,47	3,50	8,37	0,44	1,43	1,64	1,24	11,77	0,25
1968	116,01	4,33	3,87	8,19	0,44	1,44	1,66	1,42	11,23	0,40
1969	111,13	3,93	4,82	7,88	0,49	1,55	1,83	1,61	11,59	0,50
1970	101,01	3,65	2,85	8,12	0,53	1,79	1,85	1,72	12,14	0,65
1971	106,42	3,52	2,02	7,99	0,56	1,79	2,00	1,96	12,87	0,82
1972	105,58	3,31	1,71	7,72	0,58	1,83	2,03	1,96	12,50	0,93
1973	107,00	3,11	1,92	7,14	0,61	2,01	2,25	2,06	12,09	1,00
1974	107,49	2,81	1,92	7,09	0,57	1,85	2,31	2,91	12,09	1,02
1975	102,75	2,55	1,86	6,34	0,54	1,86	2,68	3,43	12,45	1,03
1976	106,15	2,50	2,47	6,08	0,55	1,49	2,96	3,55	10,91	1,20
1977	106,10	2,67	2,98	5,33	0,56	1,37	3,17	3,66	11,68	1,50
1978	110,18	2,81	0,81	4,79	0,56	1,16	3,58	3,82	11,77	2,08

* Lait entier liquide y compris la crème exprimée en lait.

** Comprend le beurre de fabrique, de ferme et le petit lait.

*** Poids de détail.

Sources: — Agriculture Canada, *Guide de la consommation des dépenses et des prix alimentaires*.
— Statistique Canada, catalogue numéro 23-201.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, novembre 1979.

Tableau 3

Consommation des produits laitiers en équivalent lait* au Québec en 1966 et en 1978

Produits laitiers	1966		1978	
	litres	%	litres	%
Lait frais	126,65	31,7	110,18	32,3
Lait entier évaporé et condensé	10,81	2,7	6,46	1,9
Poudre de lait écrémé**	—	—	—	—
Beurre	198,04	49,6	109,15	32,0
Fromage cottage	2,93	0,7	3,81	1,1
Fromage cheddar	13,60	3,4	12,43	3,6
Fromage fondu	17,35	4,3	38,35	11,3
Fromages de spécialité	11,78	3,0	40,92	12,0
Crème glacée	18,09	4,5	19,42	5,7
Total	**399,25**	**100,0**	**340,72**	**100,0**

* En équivalent lait à 3,5% de matières grasses.

** Produit fabriqué à partir de résidus de produits laitiers

— Néant

Sources: — Agriculture Canada, *Guide de la consommation des dépenses et des prix alimentaires*, 1978
— Statistique Canada, catalogue numéro 23-201
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, novembre 1979.

La période 1966 à 1975 fut caractérisée par une baisse de la consommation par personne de 19%. Les facteurs expliquant cette diminution sont:

- la hausse du prix au détail du lait frais de 111% entre 1966 et 1975. Une hausse de 1% du prix du lait entraîne une baisse de la consommation de 0,44%[1]. Ainsi, même si la consommation de lait n'est pas fortement influencée par les variations de son prix, il n'en demeure pas moins que celui-ci a eu un impact sur la consommation;

- les autres boissons, c'est-à-dire les boissons gazeuses, la bière, etc. ont davantage bénéficié de l'accroissement des revenus des consommateurs au cours de la période. À titre d'illustration, le Québécois consacrait 3,6% de ses dépenses en aliments préparés à la maison à l'achat de boissons gazeuses contre 6,5% dans le cas du lait en 1976. En 1974, ces pourcentages étaient respectivement de 3,2% et 5,8%. Ce changement d'habitude des consommateurs

1 Z.A. Hassan et S.R. Johnson, *La demande des principaux produits alimentaires au Canada*, Agriculture Canada, publication 76/2, 1976.

exerce un effet négatif sur la production laitière au Québec. Le tableau 5 met en relief la valeur nutritive d'une tasse de lait frais par rapport à celle d'une quantité équivalente de boisson gazeuse. Les chiffres parlent d'eux-mêmes;

- l'appréhension des graisses saturées et du cholestérol manifesté par les consommateurs. On constate un accroissement de la part du lait à faible pourcentage de matières grasses et de lait écrémé dans la consommation québécoise de lait, celle-ci passant de 20% à 49% des quantités consommées de lait frais à la maison entre 1969 et 1976.

Par contre, on assiste à une légère reprise de la consommation depuis 1976 (7%). Les campagnes de promotion entreprises par la Fédération des producteurs de lait du Québec depuis 1973 ont contribué dans une large mesure à renverser la tendance à la baisse de la consommation. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec contribue aux campagnes de 1979 à raison de 150 000 $ à chacune des deux fédérations. De plus, la mise en place du programme de distribution de lait gratuit dans les écoles primaires, tout en éduquant les jeunes à de saines habitudes alimentaires, accroît la consommation de lait par personne (cette quantité représente 2,7% du lait à l'état frais consommé au Québec). Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation investit dans ce seul programme 7,5 $ millions en 1979-1980. Le lait dans les écoles primaires existe depuis septembre 1977 et il a été généralisé pour l'ensemble des écoles depuis septembre 1979. Le nombre d'élèves qui consomment leur berlingot de lait est environ de 630 000 répartis dans les 2 770 écoles primaires inscrites au programme lait-école, en 1979.

Il apparaît intéressant d'étudier la consommation de lait frais en fonction de l'évolution de variables telles que le revenu et la taille des familles.

La part des achats de lait frais en fonction du revenu varie selon le niveau de celui-ci. Le lait étant un aliment de base, les familles en consomment une certaine quantité quel que soit leur niveau de revenu. D'ailleurs, le déboursé hebdomadaire destiné à l'achat de lait frais est sensiblement le même quelque soit le niveau de revenu des consommateurs. Cependant, en pourcentage de leur revenu, les gens les moins fortunés dépensent davantage que ceux qui se retrouvent dans des tranches de revenus plus élevés. Ainsi, en 1978, les consommateurs qui sont dans les deux premiers déciles de revenu les plus bas dépensent 1,75% de leur revenu brut à l'achat de lait frais contre 0,51% pour les deux déciles de revenu supérieur. La moyenne des consommateurs y consacrent 0,80% de leur revenu brut.

La taille de la famille est un autre facteur déterminant de la consommation de lait frais. Plus la taille de la famille augmente, plus la part du revenu consacré à l'achat de lait s'accroît. Ainsi, en 1978, une personne seule consacrait 0,47% de son revenu brut à la consommation de lait alors qu'une famille de sept personnes

Tableau 4

Variations annuelles de l'indice des prix à la consommation des principaux produits laitiers de 1966 à 1978

Année	Ensemble des produits laitiers	Lait frais	Lait écrémé en poudre	Lait évaporé	Beurre	Fromage cheddar	Fromage fondu
			%				
1966	7,0	7,1	9,3	5,9	3,3	—	7,1
1967	6,6	8,2	5,1	4,8	1,2	6,8	3,8
1968	3,9	5,8	0,7	3,5	– 1,0	1,7	1,5
1969	3,6	5,0	1,5	3,1	– 1,7	– 0,4	2,8
1970	0,8	1,4	– 0,7	2,1	– 0,4	1,5	1,9
1971	3,9	4,4	1,6	6,4	6,3	7,4	2,4
1972	5,5	4,1	12,5	12,2	4,4	14,0	11,1
1973	7,4	9,7	9,0	6,1	3,4	2,4	0,9
1974	13,9	13,0	0,8	22,4	11,6	18,6	16,9
1975	26,3	28,8	13,1	27,9	24,9	20,8	25,0
1976	5,2	3,8	5,9	8,5	7,1	7,9	8,7
1977	7,5	6,6	11,3	7,4	9,3	8,4	9,5
1978	7,3	5,7	39,3	9,7	8,8	7,4	6,8

— Néant

Sources: — Statistique Canada, catalogue numéro 62-010.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, novembre 1979.

Tableau 5

Valeur nutritive comparée d'une tasse de lait frais par rapport à une tasse de boisson gazeuse

	Lait à l'état frais	Boisson gazeuse
Calories (grammes)	159	106
Protéines	8,5	0
Hydrates de carbone	12	27,6
Fibre	0	0
Matières grasses	8,6	0
Acides aminés (milligrammes)		
Tryptophane	119	
Phenylalanine	408	
Leucine	842	
Isoleucine	544	—
Lysine	663	
Valine	586	
Methionine	204	
Thréonine	391	
Minéraux (milligrammes)		
Sodium	122	35
Potassium	352	7
Calcium	288	
Magnésium	37	—
Phosphore	227	
Fer		
Vitamines		
Thiamine (microgrammes)	70	
Riboflavine (microgrammes)	420	
Niacine niacinamide (milligrammes)	0,2	nil
Acide ascorbique (milligrammes)	2	
Vitamine A (unités internationales)	340	
Vitamine D (unités internationales)	—*	

* Le lait entier pasteurisé doit contenir entre 355 unités internationales et 465 unités internationales de vitamine D par litre.

Sources: — Bowes & Church, *Food Values of portions commonly used*, 12e édition.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, novembre 1979.

Tableau 6

Consommation hebdomadaire par personne de lait frais au Canada en fonction du revenu et de la taille de la famille en 1974, 1976 et 1978

	1974		1976		1978	
	$	en % du revenu brut	$	en % du revenu brut	$	en % du revenu brut
Revenu, toutes catégories	0,68	0,86	0,87	0,80	0,98	0,77
Déciles 1 et 2	0,65	1,53	0,91	1,75	1,06	1,80
Déciles 3 et 4	0,64	1,08	0,89	1,14	0,99	1,06
Déciles 5 et 6	0,71	1,08	0,83	0,90	0,98	0,92
Déciles 7 et 8	0,72	0,87	0,87	0,76	0,96	0,72
Déciles 9 et 10	0,67	0,57	0,87	0,51	0,97	0,49
Taille de la famille, toutes catégories	0,68	0,86	0,87	0,80	0,98	0,77
1 personne	0,61	0,52	0,85	0,54	0,93	0,47
2 personnes	0,60	0,53	0,82	0,53	0,92	0,54
3 personnes	0,68	0,78	0,89	0,77	1,04	0,76
4 personnes	0,72	0,99	0,93	0,98	1,01	0,88
5 personnes	0,71	1,14	0,88	1,05	0,99	1,03
6 personnes	0,72	1,42	0,90	1,06	0,97	1,07
7 personnes et plus	0,69	1,57	0,70	1,44	1,04	1,30

Sources: — Statistique Canada, catalogues numéros 62-542, 62-545 et bulletin préliminaire de l'enquête sur les *dépenses alimentaires des familles urbaines, 1978.*
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, novembre 1979.

et plus consacrait 1,3% de son revenu brut. Ce phénomène s'explique par la consommation de lait plus élevée chez les enfants que chez les adultes. La baisse du taux de natalité observé au cours des années 1970 a eu un impact négatif sur la consommation de lait frais et, partant, sur la production.

Finalement, la consommation de crème par personne (qui est comprise dans les données sur le lait frais) a légèrement diminué à la suite de la compétition provenant de succédanés tels que les colorants à café et les «garnitures fouettées».

2.1.2 Le beurre

La consommation de beurre par personne au Québec est à la baisse depuis de nombreuses années. Sa consommation est passée de 8,7 à 4,8 kilogrammes entre 1966 et 1978, soit une diminution de 45%. Considérée en équivalent de lait frais, la consommation de beurre qui était la première en importance à 198,0 litres par personne en 1966 est passée à 109,2 litres en 1978, soit un niveau à peine inférieur à la consommation de lait frais. En pourcentage de la consommation en équivalent de lait frais, elle est passée de 49,6% à 32,0% de la consommation totale. Une telle baisse de la consommation de beurre a été le frein principal à l'expansion de la production laitière au cours de ces années. En effet, il faut 23,1 litres de lait pour produire un kilogramme de beurre.

On peut identifier deux causes à cette baisse de la consommation. D'une part, il y a la hausse du prix au détail qui fut de 100% entre 1966 et 1978 malgré la subvention accordée aux producteurs de lait industriel depuis 1975 (6,04 $ par hectolitre en 1978). La consommation de beurre réagit fortement aux variations de son prix. Une hausse de 1% du prix du beurre a pour effet d'en réduire la consommation de 1,06%. Par ailleurs, une hausse du revenu des consommateurs de 1% entraîne une augmentation de la consommation de beurre de 0,61%. L'impact négatif de la hausse du prix du beurre a donc largement dominé l'impact de la croissance du revenu, malgré la forte hausse du revenu des Québécois au cours de la période.

On peut par contre observer une augmentation importante de la consommation de margarine en tant que produit substitut au beurre. La consommation de margarine, qui était de 2,8 kilogrammes par personne en 1966, se situait à 6,16 kilogrammes en 1978, soit une hausse de 120%. Le prix de la margarine qui est moins élevé que celui du beurre et des considérations d'ordre nutritionnel inculquées au consommateur à grand renfort de publicité reliant le taux de cholestérol dans le sang et les maladies cardio-vasculaires, à la consommation de beurre, expliquent ce transfert de la consommation vers la margarine. Une étude[1] récente démontre le contraire. Des recherches effectuées sur des porcs ont démontré que les animaux nourris à la margarine ont un taux de cholestérol plus élevé que ceux nourris au beurre.

Sur le plan nutritif, l'Association des consommateurs du Québec est d'avis que les additifs (colorants, vitamines, préservatifs, etc.) ne sont pas nécessaires. On sait, par exemple, que les ventes de beurre sont meilleures si la couleur de ce produit est constante à l'année. Cependant, d'une saison à l'autre, la vraie couleur du beurre varie en raison du régime alimentaire différent des vaches laitières suivant les saisons. C'est ainsi que le commerce pour maintenir ses ventes a décidé d'uniformiser la couleur.

1 *Le Devoir*, 14 janvier 1980, p. 7. Recherche effectuée par F.A. Kummeron de l'Université de l'Illinois, qui vient s'ajouter à d'autres études qui veulent démystifier la crainte du cholestérol par rapport à la consommation de beurre.

2.1.3 La poudre de lait écrémé

Après avoir été soutenue entre 1950 et 1969, la consommation par personne de poudre de lait écrémé au Québec a connu une baisse depuis ces années. En effet, elle est passée de 4,82 à 0,81 kilogramme de 1969 à 1978, une diminution de 83%. Les chiffres de consommation en poids de détail comprennent toutes les utilisations de la poudre de lait, soit: les provendes animales, la fabrication du pain et de la charcuterie et la vente au détail de lait écrémé en poudre instantanné. Au niveau industriel, la poudre a été remplacée par des sources de protéines moins coûteuses telles que la poudre de petit-lait et les tourteaux de soya. On estime que la part de la consommation humaine est de l'ordre de 70 à 75%.

Au niveau de la poudre de lait écrémé instantanée en formats réduits pour la consommation humaine, le subside fédéral de 75¢ le kilogramme (1978), qui était en vigueur depuis 1973 à la suite des fortes augmentations de prix alors enregistrées, a été aboli en 1978, ce qui a causé l'augmentation de son prix au détail de 39% en 1978 (148% entre 1966 et 1978).

Même si la demande des consommateurs en poudre de lait écrémé est très peu affectée par le prix de la poudre, il est évident qu'une telle hausse a un effet négatif sur la consommation.

L'impact du revenu des consommateurs sur la demande de poudre de lait écrémé explique également la baisse de consommation observée. En effet, une hausse du revenu de 1% se traduit par une baisse de la consommation de poudre de 0,29%, les consommateurs déplaçant leur demande vers le lait frais. Cette substitution est sûrement accueillie favorablement par les producteurs de lait nature, ceux-ci y trouvant un débouché supplémentaire à leur production.

La chute apparente de consommation observée en 1978, s'explique en bonne partie par une mauvaise évaluation de l'écoulement des stocks, entraînant par le fait même un biais dans les données de consommation.

2.1.4 Le fromage

La consommation québécoise de fromage s'accroît sans cesse. De 1966 à 1978, la consommation par personne en volume est passée de 4,42 à 9,12 kilogrammes, soit une augmentation de 106%. Chacune des 4 grandes catégories de fromage, c'est-à-dire le cheddar, le fromage fondu, le fromage cottage et les fromages de spécialité (Mozzarella, Brick, Oka, etc.) a connu une tendance à la hausse au cours de la période. Cependant, au cours des dernières années, on constate que le Québécois a vu sa consommation de fromage cottage se stabiliser autour de 0,56 kilogramme par personne, alors que celle du fromage cheddar, qui était en hausse constante entre 1966 et 1973, connaît depuis ce temps une tendance à la baisse pour se situer à 1,16 kilogramme en 1978. Cette baisse de la consommation de cheddar est cependant compensée par la forte augmentation de la consommation

de fromage fondu (121%) et des fromages de spécialité (247%) entre 1966 et 1978, leur niveau respectif de consommation se situant, en 1978, à 3,58 et 3,82 kilogrammes.

La part de la consommation de fromages en équivalent de lait frais est passée de 11,4% (45,7 litres) de la consommation totale de produits laitiers par personne en 1966 à 28,0% (95,5 litres) en 1978. On a donc assisté à un déplacement de l'utilisation du lait en faveur de la production de fromages suite aux modifications de la demande des consommateurs.

Il semble que les variations de prix aient un faible impact sur l'évolution de la consommation de fromages. En effet, les fortes hausses de prix enregistrées au cours des années 1974 et 1975 n'ont pas modifié l'évolution de la consommation de fromage.

Le facteur significatif expliquant cette hausse de consommation de fromage par personne est la croissance du pouvoir d'achat des Québécois au cours de cette période qui a amené graduellement les consommateurs à faire une place de plus en plus importante aux fromages sur leur menu. Les importantes hausses de prix des viandes enregistrées récemment ont sûrement un effet positif sur la consommation de fromages, ceux-ci constituant une autre source de protéines pour le consommateur.

2.1.5 Le lait entier évaporé et condensé

La consommation par personne de lait entier évaporé et de lait entier condensé a connu une diminution marquée au Québec. Sa consommation est passée de 4,70 à 2,50 litres entre 1966 et 1976, soit une baisse de 47%. Cette tendance à la baisse de la consommation découle sans doute de la disponibilité accrue de succédanés au lait entier évaporé (colorant à café, etc.).

Par contre, les années 1977 et 1978 furent caractérisées par une légère reprise de la consommation par personne, celle-ci atteignant 2,8 litres en 1978, c'est-à-dire 12% de plus qu'en 1976. En équivalent de lait frais, la consommation de lait entier évaporé est passé de 10,8 à 6,5 litres entre 1966 et 1978, entraînant sa part de consommation des produits laitiers de 2,7% qu'elle était en 1966 à 1,9% en 1978. La consommation de lait entier évaporé représente au-delà de 90% de la consommation totale de ces deux produits.

2.1.6 La crème glacée

La consommation par personne de crème glacée au Québec a très légèrement augmenté au cours de l'ensemble de la période 1966-1978. En effet, les données de consommation étaient respectivement de 10,96 litres et 11,77 litres pour 1966 et 1978. Sa part de la consommation de produits laitiers est passée de 4,5% à 5,7% en équivalent de lait à l'état frais.

La tendance la plus claire que l'on peut isoler concerne le type de produit préféré par les consommateurs. En effet, ceux-ci préfèrent une crème glacée additionnée de fruits, de noix, ... au détriment des produits laitiers plus conventionnels.

2.1.7 Le yogourt

La consommation par personne de yogourt a augmenté de façon spectaculaire au Québec au cours de la période étudiée. Cependant, elle demeure relativement mineure par rapport à l'ensemble des produits laitiers. La consommation du Québécois moyen s'élevait à 2,1 litres en 1978, soit plus de 11 fois ce qu'elle était en 1966 (0,18 litre). Cette augmentation n'affecte aucunement la consommation sous forme de lait frais. Le yogourt est fabriqué à partir de lait partiellement écrémé.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette forte hausse de la consommation: d'abord, la venue sur le marché d'un second type de yogourt dit «brassé» par opposition au yogourt dit «ferme». La vaste gamme de saveurs offertes contribue également à sa popularité. Enfin, le yogourt ne nécessite aucune préparation et constitue un élément fort nutritif sur le menu du consommateur.

Par ailleurs, plusieurs Québécois fabriquent de plus en plus leur propre yogourt à la maison, mais on ne peut pas encore en estimer le volume, le phénomène étant trop récent.

2.2 Le coût des produits laitiers

On entend souvent parler, et avec raison, de la forte augmentation du coût des aliments. La hausse des prix de l'alimentation pour 1978 fut de 15,5% au Canada, alors que l'indice global des prix à la consommation augmentait de 9,0%.

Par contre, si l'on concentre l'attention sur les prix des produits laitiers, on constate que la hausse des prix au détail n'a été que de 7,3% en 1978, une augmentation bien inférieure à celle de l'ensemble des aliments.

Une bonne façon de vérifier ce que nous coûtent nos aliments est de mesurer le pouvoir d'achat équivalent au revenu d'une heure de travail à l'échelle internationale. Le tableau 7 établit cette comparaison pour quelques produits laitiers, c'est-à-dire: le lait frais, le beurre et le fromage. On constate que le coût de ces 3 produits en terme de temps de travail est plus faible au Québec et au Canada (exception faite du lait frais en Suède) que partout ailleurs, la différence étant parfois très importante. La faible différence qu'on note en faveur du Canada, comparativement au Québec, provient du différentiel de salaire horaire moyen et non du prix des produits laitiers.

Tableau 7

Temps de travail nécessaire à l'achat de certains produits laitiers dans différents pays en 1978*

Pays	Lait frais (litres)	Beurre (kilogrammes)	Fromage cheddar, edam ou gouda (kilogrammes)
		heures	
Allemagne de l'Ouest	0,08	0,68	0,87
Belgique	0,08	0,73	0,87
États-Unis	0,08	0,57	0,88
France	0,15	1,38	1,33
Italie	0,13	1,13	1,17
Royaume-Uni	0,13	0,77	1,00
Suède	0,07	0,53	0,88
Canada	0,08	0,44	0,57
Québec	0,08	0,49	0,60

* Les données se rapportent à la capitale de chacun des pays.

Sources: — United States Department of Agriculture, *Foreign Agriculture*, février 1979.
— Statistique Canada, catalogues numéros 62-010 et 72-002
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la pla-
— nification et des études économiques, novembre 1979.

2.3 Conclusion

La consommation de produits laitiers a diminué au cours des dernières années. Le beurre est le grand responsable de cette baisse alors que la consommation de fromages est à la hausse.

En équivalent de lait frais, la consommation de beurre a énormément diminué depuis 1966. En effet, la consommation de beurre qui représentait 50,8% de la consommation de produits laitiers en équivalent de lait frais a vu cette part diminuer à 32,4% en 1978 au Québec. La baisse de consommation qui en a résulté n'a pu être compensée par la forte augmentation de la demande de fromages.

De plus, les produits laitiers subissent ou risquent de subir l'assaut de produits succédanés ou d'imitation. Les producteurs de lait se sentent menacés par ces produits moins chers et l'État reste perplexe devant la venue de produits dont la matière première devrait être importée et de ce fait, serait moins bénéfique à l'économie québécoise. Peut-on cependant, laisser ce marché éventuel dans les mains des usines d'autres provinces?

Chapitre 3

La production laitière

La production laitière

3.1 Caractéristiques de la production laitière au Québec

3.1.1 Les revenus

La production de lait est le premier secteur en importance dans l'agriculture québécoise. Les producteurs québécois ont produit un volume de 29 millions d'hectolitres (6,6 milliards de livres) de lait en 1978, soit un volume semblable à celui des 12 dernières années. Les recettes monétaires de 687 $ millions générées par la production laitière au Québec en 1978, représentaient 41,6% des recettes monétaires agricoles québécoises et 39% des recettes monétaires du secteur laitier au Canada.

Les recettes monétaires du secteur laitier ont connu une croissance de 89% au Québec depuis 1966. La plus forte augmentation des recettes monétaires s'est produite au cours des années 1974 et 1975. Ces deux années ont été caractérisées par des hausses de recettes de 36,2% et de 25,3% respectivement. Le volume de production ayant augmenté de 1,9% et de 4,5% au cours de ces années, cette croissance des recettes monétaires a surtout résulté de la hausse du prix moyen du lait à la suite de l'implantation d'une formule d'indexation automatique du prix au producteur. Par contre, l'année 1976 a vu les recettes monétaires diminuer de 4,1% malgré la hausse des prix moyens du lait de 6,4%. Cette baisse du volume des recettes monétaires a été la conséquence d'une coupure de 20% du contingent des producteurs québécois de lait industriel par la Commission canadienne du lait.

Au cours de la période 1971-1974, les prix moyens du lait nature reçus par les producteurs ontariens ont été supérieurs à ceux reçus par les producteurs québécois et américains. En 1979, les producteurs québécois ont reçu un prix inférieur à celui des producteurs ontariens ou américains. Il existait une différence de 0,84 $ l'hectolitre de lait entre le prix moyen du lait nature du Québec et celui de l'Ontario et de 0,52 $ avec celui des États-Unis. Cet écart de prix est justifié par une différence dans le mode de détermination des prix du lait nature.

Les prix moyens reçus par les producteurs de lait industriel québécois ont été inférieurs à ceux reçus par les producteurs ontariens et américains. En 1979, il existait une différence de 0,42 $ l'hectolitre de lait entre le prix moyen au Québec et celui de l'Ontario et de 5,31 $ avec celui des États-Unis. Par contre, ces données ne tiennent pas compte de la ristourne envoyée aux producteurs à la fin de l'année en proportion des bénéfices réalisés dans les coopératives qui, au Québec, trans-

Tableau 8

Statistiques principales de la production laitière au Québec de 1966 à 1979

Année	Producteurs	Production totale de lait	Vaches laitières	Génisses laitières	Recettes monétaires*		
					Total	En % des recettes monétaires de l'agriculture au Québec	En % des recettes monétaires du secteur laitier au Canada
	nombre	'000 hectolitres	'000	'000 $	'000 $	%	
1966	62 000	28 140	995	198	237 923	38,7	36,5
1967	55 983	28 717	980	183	267 737	42,8	36,8
1968	51 421	29 421	975	200	280 134	43,9	37,2
1969	47 368	31 343	970	207	294 246	43,9	38,5
1970	43 669	30 248	950	197	280 526	42,0	37,6
1971	38 307	29 574	906	194	314 108	45,4	39,0
1972	36 966	29 132	893	185	341 012	43,5	38,8
1973	32 730	27 726	881	188	379 407	38,7	38,7
1974	29 886	28 243	860	200	516 896	43,9	39,3
1975	28 309	29 501	839	204	647 744	47,2	40,3
1976	26 690	29 829	823	197	620 955	45,3	39,0
1977	25 159	29 646	825	197	658 223	46,2	38,9
1978	22 800	29 034	795	192	687 180	41,6	39,0
1979**	22 245	28 680	715***	265***	715 000	37,8	n.d.

* Recettes monétaires de l'industrie laitière incluant les paiements supplémentaires sans les prélevés aux plans conjoints, les frais de transport et les frais d'administration de la Commission canadienne du lait.

** Données provisoires.

*** À partir de 1979, les génisses laitières sont considérées comme celles n'ayant pas mis bas. Auparavant, les génisses laitières ne comprenaient que celles âgées de moins de deux ans.

Sources: — Fédération des producteurs de lait du Québec
— Fédération des producteurs de lait industriel du Québec
— Statistique Canada, *Statistique laitière*, catalogue 23-201
— Statistique Canada, *Recettes monétaires agricoles*, catalogue 21-001
— Statistique Canada, *Rapport des enquêtes sur le bétail*, catalogue 23-004
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

formaient 73% du volume total de lait produit par les producteurs québécois en 1978. Compte tenu de cette dernière, les producteurs québécois recevaient un montant s'approchant de celui de leurs concurrents ontariens et américains. L'écart observé entre les prix québécois et américains en 1978 provient en bonne partie de la dévaluation du dollar canadien par rapport à la devise américaine.

Tableau 9

Prix moyen au producteur par hectolitre du lait nature et industriel au Québec, en Ontario et aux États-Unis de 1971 à 1979

	Québec		Ontario		États-Unis	
	Nature*	Industriel	Nature*	Industriel	Nature*	Industriel
Année	en dollars canadiens					
1971	15,31	9,21	15,97	9,67	..	11,19
1972	15,93	10,24	16,29	10,53	..	11,51
1973	17,65	11,35	18,63	11,90	..	14,33
1974	22,77	14,40	23,21	14,92	19,27	15,86
1975	27,37	18,24	26,60	19,16	20,88	17,65
1976	27,98	19,41	27,26	20,61	22,27	19,20
1977	29,00	20,32	28,67	21,93	24,09	21,04
1978	30,39	22,00	30,01	22,98	28,00	25,02
1979***	32,05	24,29	32,89	24,71	32,57	29,60

* Classe 1

** Classe 1, sud de l'Ontario

*** Chiffres provisoires

.. Chiffres non disponibles

Sources: — la Fédération des producteurs de lait du Québec, rapports annuels.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, *Lait industriel: Prix moyen payé par les usines (ristournes exclues) mais incluant les remises additionnelles*, décembre 1979.
— Ontario ministry of Agriculture and Food, *Monthly Dairy Report et Annual Dairy Statistics*.
— United States Department of Agriculture, *Agriculture Prices*.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

3.1.2 Le volume de production

Au Québec, le volume de lait produit s'est maintenu a un niveau stable depuis 1966. Le rétrécissement de la consommation des produits laitiers au cours des dix dernières années a obligé une réduction de la production canadienne; par contre, au cours de la même période, la part détenue par le Québec dans les contingents de lait de transformation a augmenté de 3,6%. Ces deux facteurs combinés ont assuré la stabilité à long terme de la production.

En 1978, le Québec produisait 39,3% du lait produit au Canada soit 4,3% de plus qu'en 1966. Les 29 millions d'hectolitres de lait (6,6 milliards de livres) produits au Québec se répartissaient de la façon suivante: 5,7 et 21,7 millions d'hectolitres pour le lait de consommation et de transformation respectivement et 1,6 million d'hectolitres de lait consommé à la ferme. Les variations annuelles dans le volume de production résultent principalement des conditions climatiques et du prix du lait reçu par les producteurs par rapport au coût de production.

Les ventes de lait de consommation ont progressé de 9,5%, entre 1975 et 1979, ceci est dû principalement à la promotion du lait frais pour la consommation et au programme de «lait-école» du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, débuté en 1977..

Les provinces désirent fortement protéger la part de contingents qu'elles détiennent, le marché étant presque stationnaire. Si le Québec conserve sa part de 48% de contingents pour le lait de transformation, il produira en 1982, 26,4 millions d'hectolitres (6,0 milliards de livres) de lait pour des fins de consommation et de transformation et 1,3 million d'hectolitres (300 millions de livres) de lait consommé à la ferme. Dans ces conditions, il faut prévoir une baisse de la production laitière québécoise de 5% pour la période de 1978 à 1982.

3.1.3 La saisonnalité de la production

La production de lait industriel au Québec a un caractère très saisonnier[1] puisqu'au cours des neuf dernières années, 75% de la production totale de lait était produite d'avril à octobre. Cette irrégularité des producteurs cause des difficultés aux usines de transformation qui doivent répondre à une demande à peu près constante durant toute l'année alors que leurs investissements sont réalisés en fonction de leurs approvisionnements très élevés dans les mois de juin et de juillet.

La plupart des industriels paient 1,14 $ de plus l'hectolitre (0,50 $ le 100 livres) de lait durant les mois de décembre, janvier et février pour inciter les producteurs à déplacer la production d'été vers les mois d'hiver caractérisés par un faible volume d'approvisionnement de lait afin de s'assurer d'un approvisionnement régulier tout au long de l'année.

Selon une étude[2] faite en 1978 sur la saisonnalité de la production laitière, par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, auprès de 343 pro-

---

1 Un article à paraître dans *La terre de chez nous*, en février 1980, expose de façon plus détaillée la situation économique des producteurs saisonniers et réguliers.

2 Source: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Groupe d'études en rentabilité agricole (GERA), Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979 (étude réalisée en 1978 auprès des producteurs réguliers et saisonniers en 1975 dont les résultats ont été indexés aux prix de 1979).

ducteurs de lait industriel situés dans les régions de Nicolet, Sherbrooke et Trois-Rivières, les producteurs de lait auraient avantage à régulariser leur production puisque cela pourrait générer une augmentation du revenu net de 1,98 $ l'hectolitre (0,87 $ le 100 livres) de lait.

Tableau 10

Situation comparée de certains producteurs réguliers et saisonniers selon quelques critères économiques au Québec en 1979

Critères économiques	Situation des producteurs réguliers (1)	Situation des producteurs saisonniers (2)	Écart (1 – 2)
		en $	
Produit brut du lait* par hectolitre	29,78	29,14	0,64
Valeur des sous-produits	9,78	7,01	2,77
Charges réelles**	29,17	27,74	1,43
Revenu net (RAF)*** par hectolitre	10,39	8,41	1,98
Charges calculées****	11,48	14,73	–3,25
Coût de production par hectolitre	30,87	35,46	–4,59
Rendement par vache (en litre)	4 614	3 877	737

* Ventes brutes de lait, subvention au lait et valeur du lait consommé par la famille. Le lait consommé par la famille est évalué au prix du marché moins les frais de mise en marché.

** Toutes les dépenses monétaires plus l'amortissement des bâtiments et du matériel, moins la variation d'inventaire des approvisionnements, et moins les subventions diminuant le coût.

*** Revenu agricole familial: produit brut moins les charges réelles. C'est ce qui reste à l'exploitant et à sa famille, en espèces et en nature, pour le travail et le capital fournis.

**** Ce sont les rémunérations de l'avoir et du travail non payé (famille et exploitant).

Source: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Groupe d'études en rentabilité agricole (GERA), Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979 (étude réalisée en 1978 auprès de producteurs réguliers et saisonniers en 1975 dont les résultats ont été indexés aux prix de 1979).

Le producteur régulier a un coût de production de 4,59 $ l'hectolitre (2,02 $ le 100 livres) inférieur à celui du producteur saisonnier. Cette situation découle du fait que sa production moyenne annuelle par vache est supérieure de 737 litres (1 673 livres). Les coûts attribués à la production de lait, soit les charges calculées et la valeur des sous-produits, démontrent un résultat avantageux par hectolitre de lait pour les producteurs réguliers. Par conséquent, la rationalisation de la production du lait sur une base uniforme au cours de l'année accroît le revenu net du producteur par hectolitre de lait.

3.1.4 Le nombre de producteurs

Le nombre de producteurs laitiers au Québec ne cesse de diminuer. Il a diminué de 62% depuis 1966. Le volume de production constant depuis 1966, est maintenant assuré par 22 800 producteurs au lieu de 62 000 en 1966. Le nombre de producteurs laitiers québécois représente 35,2% du nombre des producteurs laitiers canadiens. Chaque producteur québécois a donc produit en moyenne 1 272 hectolitres (289 000 livres) en 1978 comparativement à 454 hectolitres (103 000 livres) en 1966. La majorité des producteurs laitiers ayant quitté cette production livraient moins de 440 hectolitres (100 000 livres) de lait aux industriels.

De 1966 à 1978, les producteurs de lait nature et de lait industriel sont passé de 6 539 à 4 524 et de 55 461 à 18 276 respectivement. Les livraisons moyennes par producteur de lait nature et de lait industriel ont passé de 97 549 à 195 335 et de 52 875 à 96 703 hectolitres de lait.

Ce phénomène de consolidation de la production laitière au Québec qui a permis aux producteurs de réaliser des économies d'échelle importantes a, par le fait même, permis aux prix à la consommation des produits laitiers de croître de façon moins marquée que ceux de l'ensemble des aliments.

3.1.5 Le cheptel

La consolidation de la production laitière au Québec se reflète dans la taille des troupeaux laitiers qui a doublé depuis 1966, pour atteindre une moyenne de 33 vaches par ferme en 1978.

Le nombre de vaches laitières a diminué de 20% depuis 1966, passant de 995 000 têtes à 795 000 têtes, alors que le nombre de génisses laitières demeurait stable (tableau 8). La baisse la plus marquée du cheptel de vaches laitières au Québec s'est produite en 1971. Le nombre de vaches laitières y a diminué de 4,6% à la suite de la stabilité des prix du lait au cours des trois années antérieures.

Le rendement moyen par vache s'établissait en 1978 à 3 652 litres (8 290 livres) de lait, soit une augmentation de 29% depuis 1966. Cette hausse du rendement par vache au Québec constitue la principale explication à la baisse constante du nombre de vaches laitières du Québec entre 1966 et 1978.

Le rendement des vaches laitières du Québec représente 88% de la moyenne ontarienne et 94% de celle du Canada. La différence de rendement existant entre le Québec et les autres provinces provient en partie du fait que le Service canadien de contrôle de la production laitière du gouvernement fédéral fondé en 1905, n'était pas adapté aux producteurs québécois. Le gouvernement québécois lança un programme de contrôle laitier en 1970 correspondant mieux aux besoins des producteurs laitiers québécois. Ainsi, en 1978, le Québec comptait 30% de ses

vaches laitières inscrites à un contrôle laitier alors qu'il en comptait seulement 13% en 1970 avant l'implantation du programme de contrôle laitier québécois. La hausse est attribuable en partie à ce dernier car le nombre de vaches laitières inscrites au programme fédéral est demeuré constant.

La même année, 50% des vaches laitières étaient inséminées artificiellement comparativement à 10% en 1966.

3.1.6 Les interventions du gouvernement du Québec

Les interventions du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec auprès des producteurs laitiers visent d'abord l'amélioration de la productivité. À cette fin, ses programmes encouragent l'insémination artificielle, l'amélioration génétique des troupeaux et le recours à des soins vétérinaires de qualité.

Le Centre d'insémination artificielle du Québec administre trois programmes d'assistance, évalués à 2,4 $ millions en 1979-1980. Ce sont la promotion de l'insémination artificielle, l'épreuve de progéniture de jeunes taureaux et la classification de sujets femelles.

Tableau 11

Programmes d'intervention du gouvernement du Québec dans la production laitière de 1976-1977 à 1979-1980

	'000 $			
Programmes réguliers	**1976-1977**	**1977-1978**	**1978-1979**	**1979-1980***
Insémination artificielle	2 013	2 155	2 320	2 400
Amélioration des troupeaux laitiers	1 236	1 513	1 702	1 940
Santé animale dans les bovins laitiers	..	1 864	2 983	3 000
Sous-total	3 249	5 532	7 005	7 340
Programme d'aide spéciale aux producteurs de lait industriel	9 915	7 093	—	—
Total	**13 164**	**12 625**	**7 005**	**7 340**

.. Non disponible

* Budget alloué

Source: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

Le programme d'amélioration des troupeaux laitiers du Québec, créé en 1970, vise à augmenter les rendements laitiers des vaches. En 1979-1980 plus de 5 000 producteurs possédant 200 000 vaches laitières participaient au programme. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec financera 54% du coût total en versant 1,94 $ million.

Dans le cadre du programme de santé animale des bovins laitiers, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec rembourse aux producteurs les deux tiers du coût des visites vétérinaires. En 1978-1979, 2 983 000 $ ont été versés aux producteurs laitiers.

En plus de ces programmes réguliers, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec a acoordé en 1976-1977 et 1977-1978 une aide spéciale aux producteurs de lait industriel aux prises avec de sérieuses difficultés financières à la suite de coupures de contingents décidées par le gouvernement fédéral. Cette aide d'urgence a nécessité des déboursés de 17 $ millions.

Au total, le gouvernement québécois a versé 38,3 $ millions en aide directe aux producteurs laitiers au cours de la période allant de 1976-1977 à 1979-1980.

3.2 La répartition régionale de la production laitière

3.2.1 L'évolution de la répartition de la production laitière

La production laitière se retrouve dans toutes les régions du Québec. Cependant la production de lait nature est concentrée près des grands centres urbains, lieux des principaux marchés de consommation. Par contre, la production de lait industriel tend à s'établir de plus en plus dans les régions en périphérie des grands centres urbains.

Les principales régions agricoles productrices de lait nature sont les suivantes: Richelieu, Sud-ouest de Montréal, Nord de Montréal et Québec. En 1978-1979, ces quatre régions produisaient 61% de la production totale de lait nature contre 64% en 1972-1973. Pour le lait industriel, les principales régions productrices sont: Nicolet, Cantons de l'Est, Québec, Beauce et Bas-Saint-Laurent/Gaspésie avec 66% de la production totale de lait industriel alors qu'ils représentaient 65% de la production en 1972-1973 (tableau 12). Ces données montrent que le déplacement de la production de lait industriel vers les régions périphériques tel que souhaité par plusieurs, ne s'effectue pas à un rythme satisfaisant. Ce déplacement a d'ailleurs été ralenti par la politique de la Fédération des producteurs contraignant le transfert inter-régional des contingents. La part du lait industriel produit par les producteurs de lait nature s'est accrue au cours des années. Les données du tableau 12 ne montrent pas cette situation. Le déplacement de la production de lait industriel vers les régions en périphérie des grands centres urbains n'est donc pas illustré par ces données. Puisque la production de

Tableau 12

Production de lait dans les régions par année laitière, 1972-1979 (en millier de kilogrammes de matières grasses)

Région agricole	Lait industriel				Lait nature				Total			
	1972-1973	% de la production	1978-1979	% de la production	1972-1973	% de la production	1978-1979	% de la production	1972-1973	% de la production	1978-1979	% de la production
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	7 629	10,2	7 031	10,3	787	3,0	1 485	4,6	7 916	8,4	8 516	8,4
Québec	8 822	12,6	8 576	12,6	2 055	7,9	2 918	9,1	10 877	11,5	11 740	11,6
Beauce	8 470	12,1	8 403	12,3	616	2,4	1 042	3,4	9 086	9,6	9 495	9,4
Nicolet	11 383	16,3	12 317	18,0	1 506	5,8	1 971	6,1	12 889	13,6	14 288	14,2
Cantons de l'Est	8 846	12,6	8 680	12,7	1 802	6,9	2 315	7,2	10 642	11,2	10 995	10,9
Richelieu	6 675	9,5	6 460	9,5	6 474	24,7	7 430	23,1	13 149	13,9	13 980	13,8
Sud-ouest de Montréal	2 802	4,0	2 537	3,7	5 440	20,8	6 472	20,1	8 242	8,7	9 009	8,9
Outaouais	1 713	2,4	1 147	1,7	1 025	3,9	1 519	4,7	2 738	2,9	2 666	2,6
Nord-ouest québécois	2 084	3,0	1 923	2,8	461	1,8	653	2,0	2 345	2,5	2 576	2,6
Nord de Montréal	3 874	5,5	3 847	5,6	2 728	10,4	2 864	8,9	6 602	7,0	6 711	6,7
Mauricie	3 701	5,3	3 840	5,6	784	3,0	1 015	3,2	4 485	4,7	4 855	4,8
Saguenay/Lac-Saint-Jean	4 183	6,0	3 494	5,1	1 347	5,1	2 098	6,5	5 330	5,6	5 592	5,5
Importation de l'Ontario	247	0,4	304	0,5	1 118	4,3	1 240	3,9	1 365	1,4	1 544	1,5
Importation du Nouveau-Brunswick	30	...	5,4	...	33	0,1	—	—	63	0,1	33	...
Exportation en Ontario	..	..	11	...	..	..	805	2,3	..	..	816	0,8
Total pour le Québec	**69 961**	**100,0**	**68 278**	**100,0**	**26 175**	**100,0**	**32 197**	**100,0**	**94 708**	**100,0**	**100 894**	**100,0**

— Néant.

.. Non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Sources: — Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la statistique du Québec.
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

lait nature se situe près des grands centres urbains, la production laitière tend à augmenter dans l'ensemble des régions au détriment d'une concentration de la production se limitant strictement à ces grands centres.

La production laitière a augmenté dans son ensemble de 6,5% au cours de la période de 1972-1973 à 1978-1979. La région de Nicolet produit à elle seule 14,2% de la production totale de lait et celle du Richelieu est au second rang avec 13,8% en 1978-1979 alors que leur contribution était de 14,2% et 13,9% respectivement en 1972-1973.

On remarque qu'au cours de ces années, les producteurs de lait industriel de certaines régions comme le Sud-ouest de Montréal et le Richelieu tendent à délaisser cette production pour se consacrer aux cultures rentabilisant mieux le capital foncier (céréales et horticulture). Dans l'ensemble des régions québécoises, la production de lait industriel a décru de 2,4% au cours de cette période. Par contre, la production de lait nature au Québec s'est accrue de 26,4% pour la période concernée. Le nombre de producteurs laitiers dans cette production a diminué légèrement mais le volume de lait produit par chaque entreprise a augmenté de 40% depuis 1972-1973. De plus, depuis le 1er juillet 1979, tous les producteurs de lait industriel ont la possibilité d'acheter des contingents dans toutes les régions agricoles du Québec. Aussi les régions de Saint-Hyacinthe et des Laurentides sont celles qui abandonnent le plus leur contingent, soit 60% des transferts, pour le vendre à l'extérieur de la région. Dans ces régions où le prix de la terre est plus élevé, cette relocalisation de la production laitière libérera des terres pour des productions dont le degré d'auto-suffisance du Québec est peu élevé et qui valorisent davantage le capital foncier, telles que les productions céréalière et horticole.

3.2.2 Les avantages comparatifs des régions périphériques par rapport aux régions centrales

Une étude[1] a examiné les avantages comparatifs des différentes régions étant donné la possibilité d'acheter des contingents d'une région pour produire dans une autre.

Les régions centrales ont été définies comme étant celles qui ont 2 500 unités thermiques et plus c'est-à-dire les régions du Richelieu, du Sud-ouest de Montréal et du Nord de Montréal. Les régions périphériques sont le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, le Saguenay/Lac-Saint-Jean et le Nord-ouest québécois.

Les résultats de l'étude démontrent clairement que les producteurs laitiers des régions périphériques s'avèrent des compétiteurs de premier ordre face aux pro-

1 Source: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, *Analyse partielle du potentiel de la production laitière des régions périphériques*, décembre 1979.

ducteurs des régions centrales. En effet, les producteurs des régions périphériques, en raison du coût beaucoup moins élevé de la terre, ont des frais fixes moins élevés que les producteurs des régions centrales. Par contre, au niveau des coûts variables, les producteurs en périphérie étaient nettement désavantagés.

Étant donné la possibilité qui existe depuis juillet 1979 d'accroître le contingent de production en région périphérique. Les économies d'échelle y seront dorénavant réalisables au même titre que dans les régions centrales. L'achat de contingents détenus jusqu'à présent dans les régions centrales devient donc tout à fait rationnel de leur part. On pourrait donc s'attendre à voir, au cours des prochaines années, un déplacement d'une partie de la production de lait industriel vers les régions périphériques car cette production ne doit pas être localisée nécessairement près des grands centres de consommation comme c'est le cas pour la production de lait nature.

Un tel déplacement de la production de lait industriel pourrait alors entraîner une relocalisation des entreprises de transformation hors des régions centrales tout en augmentant la superficie des terres disponibles pour d'autres productions que le Québec aurait avantage à produire en vertu de son faible degré d'autosuffisance.

3.3 Comparaison des coûts de production au Québec et en Ontario

Les données recueillies sur une période de 10 ans (1970-1979) auprès de producteurs laitiers du Québec et de l'Ontario permettent des comparaisons des revenus et des coûts de production.

Un examen des tableaux 13 et 14 démontre que les producteurs québécois de lait nature et de lait industriel ont un revenu net par hectolitre de lait moins élevé que celui des producteurs ontariens, de 3,00 $ et de 0,52 $ respectivement en 1979 à cause de l'importance de sous-produits vendus par les producteurs ontariens tels les grains et le boeuf. Cette différence qui provient surtout de la plus-value des sous-produits apportée par les producteurs laitiers ontariens leur donne un montant supérieur de 10,58 $ l'hectolitre de lait. Plusieurs producteurs ontariens s'adonnent à l'élevage de bovins de boucherie parallèlement à leur production laitière, de sorte qu'ils mettent sur le marché une plus grande quantité de viande bovine que leurs homologues québécois. Cette pratique rapporte un plus grand revenu aux producteurs ontariens, compensant ainsi les coûts occasionnés par un surcroît de travail et par l'investissement plus élevé par hectolitre de lait.

Les producteurs laitiers québécois devraient retirer davantage de la vente de leurs sous-produits, comme la vente de viande bovine dans une situation où il est difficile d'augmenter le volume de la production laitière. Au Québec, il serait sou-

Tableau 13

Revenu net et charges réelles par hectolitre de lait nature au Québec et en Ontario de 1970 à 1979

	Québec (lait produit)									Ontario (lait vendu)								
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1979**	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976*	1977*	1979**
Nombre de fermes	623	717	610	533	250	229	221	135	135	117	86	..	60	51	44	21	70	90
Produit brut lait ($)	12,51	13,08	14,17	15,90	20,68	25,48	26,34	27,05	30,08	13,79	14,56	..	17,15	22,11	25,89	25,05	26,48	30.19
Valeur des sous-produits ($)	2,30	2,78	2,71	3,89	3,32	3,14	2,91	2,53	5,13	2,59	4,03	..	8,51	4,80	5,07	10,76	9,78	15,71
Charges variables ($)	6,14	6,66	7,58	8,91	11,53	13,40	14,61	14,36	16,46	5,78	6,62	..	8,00	10,21	10,72	15,13	16,52	19,14
Charges fixes ($)	2,50	2,89	2,53	2,96	3,25	3,89	4,55	4,94	6,04	3,05	3,20	..	4,82	5,10	6,07	6,37	7,67	9,38
Charges réelles ($)	8,65	9,56	10,10	11,88	14,79	17,29	19,16	19,29	22,04	8,83	9,83	..	12,83	15,31	16,79	21,50	24,18	28,51
Revenu net ($)	6,17	6,30	6,78	7,92	9,21	11,33	10,10	10,28	12,71	7,55	8,76	..	12,83	11,60	14,17	14,31	12,13	15,71
Nombre d'heures de travail	3,14	3,32	3,05	3,05	2,87	2,66	2,93	2,64	2,64	3,25	3,14	..	3,19	2,96	2,84	3,30	3,00	3,00
Actif total	**40,77**	**42,57**	**43,66**	**48,25**	**53,94**	**62,13**	**68,75**	**70,62**	**70,62**	**59,65**	**63,65**	..	**76,83**	**83,83**	**97,87**	**154,72**	**146,60**	**146,60**

* Lait vendu, pondéré à 3,5% de matières grasses.

** L'année 1977 est indexée au deuxième trimestre de 1979.

.. Nombres non disponibles.

Sources: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Groupe d'études en rentabilité agricole (GERA), décembre 1979.
— Ontario Ministry of Agriculture and Food, *Ontario Dairy Herd Business, summary* 1970 à 1975.
— Ontario Ministry of Agriculture and Food, *Ontario Farm accounting project, progress report* 1976 et 1977.

Tableau 14

Revenu net et charges réelles par hectolitre de lait industriel au Québec et en Ontario de 1970 à 1979

	Québec (lait produit)									Ontario (lait vendu)								
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1979**	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976*	1977*	1979**
Nombre de fermes	986	633	1 022	517	1 091	1 278	1 065	990	990	92	57	..	30	22	23	14	52	52
Produit brut lait ($)	9,42	10,92	12,44	14,26	19,59	24,12	25,18	26,64	28,97	10,40	12,74	..	15,58	20,68	25,00	25,46	26,59	28,92
Valeur des sous-produits ($)	2,30	2,68	2,93	3,89	3,98	3,62	3,62	3,50	6,97	3,44	3,75	..	8,39	5,55	4,28	15,04	8,05	12,96
Charges variables ($)	5,48	6,05	6,98	8,30	11,74	13,85	15,04	15,54	13,37	5,10	6,44	..	9,15	11,65	13,88	19,02	17,49	19,84
Charges fixes ($)	2,28	2,34	2,48	2,98	3,53	3,98	4,62	5,03	6,15	2,62	2,82	..	4,57	4,89	5,53	7,08	7,51	9,15
Charges réelles ($)	7,76	8,39	9,46	11,28	15,27	17,84	19,66	20,57	23,56	7,71	9,26	..	13,72	16,54	19,41	26,09	25,00	28,99
Revenu net ($)	3,96	5,21	5,92	6,87	8,30	9,90	9,15	9,58	12,37	6,12	7,23	..	10,26	9,69	9,87	14,40	9,65	12,89
Nombre d'heures de travail	3,53	3,34	3,44	3,25	3,39	3,37	3,21	3,14	3,14	3,53	3,59	..	3,82	3,66	3,41	4,37	3,84	3,84
Actif total	**38,47**	**39,52**	**42,27**	**46,71**	**57,99**	**65,47**	**71,12**	**76,56**	**76,56**	**51,69**	**53,92**	..	**63,90**	**71,77**	**88,88**	**172,14**	**135,84**	**135,84**

* Lait vendu, pondéré à 3,5% de matières grasses.

** L'année 1977 est indexée au deuxième trimestre de 1979.

.. Nombres non disponibles.

Sources: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Groupe d'études en rentabilité agricole (GERA), décembre 1979.
— Ontario Ministry of Agriculture and Food, *Ontario Dairy Business, summary* 1970 à 1975.
— Ontario Ministry of Agriculture and Food, *Ontario Farm accounting project, progress report*, 1976 et 1977.

haitable d'améliorer la productivité des vaches, comme celle du sol, afin de libérer des ressources moins coûteuses qu'en Ontario pour les affecter à l'élevage de bovins de boucherie.

La croissance du revenu net par hectolitre de lait a été marquée au Québec et en Ontario de 1970 à 1979. Les producteurs de lait nature ont vu leur revenu net s'accroître de plus de 100% au Québec comme en Ontario. En 1979, le revenu net total des producteurs de lait s'élève à 23 316 $ au Québec et à 29 642 $ en Ontario. Pour leur part, les producteurs de lait industriel ont vu leur revenu net s'accroître de 212% au Québec et de 111% en Ontario. La forte augmentation réalisée au Québec comparativement à celle qui s'est passée en Ontario s'explique en bonne partie par l'accroissement du volume produit par producteur amenant une amélioration de la productivité. Le revenu net total du producteur de lait industriel s'élève à 17 614 $ au Québec et à 20 028 $ en Ontario en 1979. L'écart, tel que mentionné, provient d'une plus grande mise en valeur des sous-produits en Ontario.

Au cours de la même période, on constate une baisse du temps de travail par hectolitre de lait produit au Québec de 16% et de 8% en Ontario chez les producteurs de lait nature. Les producteurs de lait industriel, pour leur part, ont réussi à diminuer leur temps de travail par hectolitre de lait de 11% au Québec alors qu'on observe une hausse de 9% en Ontario. Une fois de plus, l'augmentation de la taille des entreprises au Québec conjuguée à une mise en valeur accrue des sous-produits en Ontario expliquent ces écarts.

Au Québec, les charges réelles par hectolitre de lait (nature ou industriel) sont inférieures à ce qu'elles sont en Ontario pour l'ensemble de la période 1970-1979.

On observe également une hausse de l'actif total par hectolitre de lait de 145% en Ontario alors qu'une hausse de 98% est enregistrée au Québec chez les producteurs de lait nature au cours des années 1970-1979. Dans le cas des producteurs de lait industriel, les hausses sont de 163% en Ontario et de 99% au Québec. La raison principale de cette hausse plus rapide en Ontario qu'au Québec est que, au cours de cette période, l'indice de la valeur des terres agricoles a progressé deux fois plus rapidement en Ontario qu'au Québec. Cette situation découle d'une très forte concurrence des autres cultures qui valorisent davantage le capital foncier que ne le fait la production laitière en Ontario.

Ainsi, les producteurs laitiers québécois, bien que le coût de la terre ait augmenté deux fois moins vite au Québec qu'en Ontario, réalisent, par hectolitre de lait, un revenu net inférieur à celui des producteurs ontariens. Il apparaît donc que pour les producteurs laitiers québécois, la meilleure façon d'accroître leur revenu réside dans une plus grande valorisation de leurs sous-produits. La majorité des producteurs québécois vendent présentement leur veau à la naissance alors que les producteurs ontariens les gardent à l'engraissement pour

une certaine période. Les producteurs laitiers québécois détiennent là une véritable possibilité d'accroître leur revenu s'ils peuvent modifier leur façon de vendre leurs sous-produits.

3.4 Le contingentement de la production laitière

En 1966, le Québec et l'Ontario qui produisaient près de 80% du lait industriel au Canada, ont été les deux premières provinces à demander au gouvernement fédéral de légiférer afin de permettre la création et l'adoption d'un plan interprovincial de production.

En 1970, un contingentement de la production canadienne a été accepté et établi par la Commission canadienne du lait et les organisations provinciales. Le Québec et l'Ontario ont été les premières à y adhérer le 1er décembre 1970. Le Québec et l'Ontario se sont vu respectivement attribuer un contingent de 89,27 et 67,49 millions de kilogrammes de matières grasses soit 44,4% et 33,6% du contingent canadien. Par la suite, les autres provinces canadiennes ont adhéré successivement au plan interprovincial de production. Lors de leur adhésion, certaines provinces ont obtenu des contingents spéciaux. À l'exception du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, toutes les provinces ont connu depuis 1970, une baisse de leur contingent à cause de la baisse de la demande canadienne de produits laitiers.

La commercialisation du lait au Canada dépend d'un système complexe régi par les gouvernements fédéral et provincial. Il existe trois plans distincts de contingentement à la production actuellement en vigueur dans les régions canadiennes: les contingents du lait de consommation gérés à l'échelle provinciale, en ce qui concerne le lait destiné à la transformation, le gouvernement fédéral administre les contingents de mise en marché et les contingents subventionnables.

La fédération des producteurs de lait du Québec évalue les besoins globaux du marché du lait de consommation et attribue ensuite à chaque producteur un contingent de production qui représente sa part du marché total. Les contingents de lait de consommation sont établis en fonction de la production passée de chacun des agriculteurs, basée sur une période représentative, soit d'octobre à février inclusivement, et sont ordinairement ajustés une fois par année. Les contingents sont généralement exprimés en litres (ou en livres) de lait livrés quotidiennement à un établissement. Les producteurs de lait de consommation doivent satisfaire les normes sanitaires minimales et faire preuve de régularité dans leurs livraisons de lait pour obtenir et conserver leur contingent de lait de consommation.

Les producteurs de lait nature écoulent le volume excédant leur contingent de lait de consommation sur le marché du lait de transformation.

Tableau 15

Contingents de mise en marché attribués à chaque province de 1970 à 1979

Province	Date d'adhésion au régime	Contingent initial et spécial*	1er avril 1977**	1er avril 1978	1er avril 1979***	1er août 1979****
		millions de kilogrammes de matières grasses				
Québec	1er décembre 1970	89,27	80,53	78,92	33,92	78,92
Ontario	1er décembre 1970	67,49	52,60	51,55	21,08	51,55
Manitoba	1er juillet 1972	8,89	6,55	6,42	2,66	6,42
Saskatchewan	1er juillet 1972	6,67	4,16	4,28	1,82	4,28
Alberta	1er avril 1972	16,33	11,27	11,04	4,47	11,04
Colombie-Britannique	1er octobre 1973	5,22	5,20	5,10	1,94	5,10
Nouveau-Brunswick	1er avril 1974	2,04	2,23	2,18	0,97	2,18
Nouvelle-Écosse	1er avril 1974	1,86	2,03	1,99	0,79	1,99
Île-du-Prince-Édouard	1er décembre 1971	3,18	3,10	3,10	1,36	3,10
Canada		200,94	167,67	164,58	69,04	164,58

* Les contingents spéciaux s'établissent comme suit: Île-du-Prince-Édouard 0,23 million, Manitoba 0,68 million, Saskatchewan 0,41 million, Alberta 0,86 million. Tous les contingents spéciaux ont été accordés, sauf dans le cas de la Saskatchewan.

** Le contingent de base fut réduit de 2% le 28 juillet 1977, sauf pour l'Île-du-Prince-Édouard qui a un contingent minimum assuré.

*** Pour quatre mois, à compter du 1er avril 1979 au 31 juillet 1979.

**** Pour l'année, à compter du 1er août 1979 au 31 juillet 1980.

Sources: — Commission canadienne du lait.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, novembre 1979.

Les contingents de mise en marché du lait destiné à la transformation constituent le deuxième plan de contingentement de la production en vigueur au Canada. Les contingents ont pour but d'ajuster la production aux besoins canadiens sur la base du volume de matières grasses requis pour la transformation.

Aux termes de l'entente relative au contingentement, chaque producteur a reçu un contingent de mise en marché, basé sur ses livraisons au cours de l'année qui a précédé l'adhésion au plan national. Le contingent de mise en marché établit pour chaque producteur le volume qu'il est autorisé à livrer. À l'origine, les contingents de mise en marché dépassaient largement le volume effectivement livré en raison de l'insuffisance de l'offre canadienne. Depuis 1975, avec la hausse de la subvention fédérale sur le lait et la hausse des contingents subventionnables, les contingents de mise en marché sont pleinement utilisés.

Le troisième plan de contingentement de la production est celui des contingents subventionnables. Ces contingents ont été mis en place en 1967 par le gouvernement fédéral et sont administrés par la Commission canadienne du lait. Institués pour soutenir les producteurs canadiens de lait et de crème de transformation, ils indiquent pour chaque producteur, le volume de lait pour lequel il bénéficiera de la subvention fédérale. La limite admissible à la subvention pour l'année laitière 1979-1980 est de 3 965 hectolitres (900 000 livres) de lait de transformation par exploitation laitière dans le cas d'un producteur individuel et pour une société composée de 3 personnes, elle se situe à 11 895 hectolitres (2,7millions de livres) de lait à 3,6 kilogrammes de matières grasses par hectolitre.

Depuis 1975, cette subvention s'est maintenue à 6,04 $ l'hectolitre (2,66 $ le 100 livres) de lait. Depuis avril 1972, les producteurs de lait de consommation bénéficient également de cette subvention sur leurs livraisons contingentées de lait de transformation. Elle leur est versée sur toutes les expéditions dépassant 103,7% des restes de lait de consommation.

Une telle subvention visait aussi à permettre au consommateur d'acheter des produits laitiers à un prix moindre que si la subvention n'existait pas, tout en assurant aux producteurs une rémunération qui reflète leur coût de production. D'autre part, ces contingents permettent au gouvernement fédéral d'influencer le niveau de production au Canada, comme par exemple en 1976 où la baisse des contingents subventionnables visait à freiner la hausse de production alors qu'en 1973, la hausse de la subvention visait au contraire à stimuler la production.

3.4.1 La valeur du contingent

Que le contingent soit négociable ou non, celui-ci a une valeur monétaire puisqu'il donne le droit de produire. S'il ne peut être échangé entre les producteurs, cette valeur se répercutera nécessairement sur le coût des facteurs de production auxquels le contingent est rattaché: le cheptel laitier et la terre. Toutefois, la valeur de ce droit de produire est incertaine et susceptible de fluctuer avec les

changements dans la politique de contingentement et dans la rentabilité de la production réglementée.

La négociabilité du contingent a généralement un effet positif sur l'utilisation des ressources parce qu'elle permet aux producteurs les plus efficaces d'acquérir le volume de production supplémentaire qui leur permettra d'utiliser pleinement leur capacité de production.

Nous constatons que les politiques de contingentement et la fixation des prix ont eu pour effet d'améliorer le revenu agricole des producteurs et le contingent a pris de la valeur au cours des années. Le prix auquel se négocie les contingents fait ressortir la rentabilité de la production laitière. Lorsque le prix du produit est élevé par rapport aux coûts de production, les producteurs désirent augmenter leur production pour profiter davantage de cette situation alors que peu de producteurs désirent quitter la production. Il en résulte une demande élevée de contingents, une offre faible, et le prix des contingents sera élevé. Inversement, plus le prix du produit sera bas, moins la demande de contingents sera grande et plus l'offre sera importante. Le prix du contingent sera alors à la baisse. Les changements dans la politique de contingentement a aussi un impact sur le prix des contingents. Lorsque les contingents sont diminués, plus de producteurs veulent acheter les contingents de ceux qui quittent le secteur. Ils tentent par cette façon de maintenir leur niveau de production et de réduire l'impact de la politique sur la rentabilité de leur exploitation. Dans ce contexte, le prix du contingent augmentera. Au contraire, si plus de contingents sont émis, le prix du contingent diminuera. Enfin, l'organisation du secteur laitier et la stabilité du prix du lait permet aux producteurs de planifier leurs livraisons et leur garantit une plus grande stabilité dans leur production et leur revenu. Cette stabilité est un attrait de plus pour entrer dans le secteur ou pour y rester même si d'autres alternatives plus rémunératrices mais plus aléatoires existent. Ceci a pour effet de raffermir le prix négocié sur le marché des contingents. La dernière composante au prix du contingent est l'élément spéculatif que plusieurs y ont introduit devant la hausse constante du prix. Plusieurs producteurs pensent que le prix continuera d'augmenter et sont enclins à acheter les contingents malgré leur prix élevé.

Au Québec, la négociabilité des contingents de lait de consommation a débuté en 1973. Le prix de ce contingent s'est négocié en 1978 à 114 $ le litre de lait quotidien par année (50 $ la livre) soit 9 fois plus élevé qu'en 1973 (12 à 13 $ le litre quotidien par année). Le prix de contingent pour la Colombie-Britannique et l'Ontario était respectivement de 230 $ à 340 $ et 133 $ le litre quotidien pour la même année.

Pour les contingents de lait industriel, une valeur a été attribuée en 1977, lorsqu'il y a eu une coupure dans les contingents. Au Québec, la valeur transigée pour le lait industriel en 1978 était fixée à 4,72 $ le kilogramme de matières grasses, tandis qu'en 1979, lors des premières ventes publiques, le prix moyen pondéré

Tableau 16

Prix des contingents dans le secteur laitier pour les diverses provinces en 1978

Province	Prix du contingent de lait nature par litre de lait quotidien par année	Prix du contingent de lait industriel (non produit) par kilogramme de matières grasses
	$	
Québec	114	4,72
Ontario	133	0,09 à 0,51
Colombie-Britannique	250 à 341	*
Alberta	36	0,22 à 0,33
Saskatchewan	—	**
Manitoba	—	**
Nouveau-Brunswick	69	***
Nouvelle-Écosse	45 à 52	****
Île-du-Prince-Édouard	—	*****

— Néant

* Contingent non transférable ou acheté avec le contingent de lait nature

** Contingent vendu avec la ferme ou remis à l'Office de commercialisation

*** Contingent remis à l'Office de commercialisation ou annulé

**** Contingent vendu avec la ferme ou annulé

***** Contingent remis à l'Office de commercialisation

Sources: — La Fédération canadienne de l'agriculture, septembre 1979
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques.

pour du contingent non produit a été de 9,30 $ le kilogramme de matières grasses et 7,70 $ pour le contingent produit.

Parmi les provinces où le contingent peut être transigé en toute liberté (Québec, Ontario et Colombie-Britannique), c'est au Québec, que son prix est le plus bas. Par contre, dans les provinces où le contingent est lié aux actifs de l'exploitation et ne peut être transigé qu'avec la ferme (Saskatchewan, Manitoba et Nouvelle-Écosse), le prix du contingent est beaucoup plus faible. Cependant, tous s'entendent pour dire que dans un tel système, une partie de la valeur du contingent se cache dans celles des actifs, faisant ainsi accroître leur valeur. Il arrive alors que l'indexation des prix du lait selon l'évolution du coût de production fait répercuter ce coût supplémentaire dans le prix du produit. Ce système engendre une

pression inflationniste à la fois dans la valeur cachée du contingent et dans le prix du produit. En effet, si la valeur des actifs augmente à cause de la valeur accrue du contingent, le prix du produit augmentera ce qui entraînera une hausse de la valeur du contingent.

La valeur du contingent se chiffre en moyenne à 63 000 $ dans le secteur du lait de consommation et à 31 000 $ dans le secteur du lait industriel. Quoique ces montants sont moins élevés que dans le secteur avicole, ils n'en représentent pas moins une charge financière additionnelle pour la relève agricole. Le prix des contingents est cependant moins élevé lorsque le contingent et l'exploitation sont transigés ensemble dans un tout.

Chapitre 4

La transformation

La transformation

4.1 Vue d'ensemble

L'industrie de transformation du lait a été étroitement associée au développement économique du Québec et, en particulier, à celui de l'agriculture. C'est à la fin du siècle dernier que l'industrie de transformation du lait s'implanta pour donner ainsi un second souffle au développement de l'agriculture en proie à de nombreuses difficultés. C'est alors qu'elle imprima à la fabrication des produits laitiers, accomplie jusque là à la ferme, son caractère industriel qu'on lui connaît aujourd'hui. Déjà, en 1910, on comptait 2 165 fabriques laitières réparties à travers le territoire du Québec[1].

L'industrie québécoise de transformation de lait était constitué en 1977 d'approvisionnements de l'ordre de 24,7 millions d'hectolitres de lait produits par des fermes québécoises, témoignant ainsi de la grande interdépendance de l'industrie avec l'agriculture québécoise. C'est aussi l'existence de 116 usines qui comptent 8 691 employés fabriquant des produits pour une valeur des expéditions de 1,205 $ milliard (tableau 17). Finalement, l'industrie laitière c'est un apport de 286,0 $ millions à l'économie du Québec en termes de valeur ajoutée dont plus de 108,0 $ millions versés en salaires.

À la fin des années 1960, peu de personnes auraient pu prévoir l'ampleur de la croissance de l'industrie de transformation du lait au Québec. C'est ainsi que la valeur des expéditions a plus que triplé passant de 376 $ millions à plus de 1 205 $ millions au cours de la période 1967-1977 (tableau 17). Il ressort que l'industrie québécoise a passablement bien réagi à la demande des consommateurs pour les produits laitiers. La valeur ajoutée par l'industrie a connu un bond spectaculaire de 270%, s'élevant de 77,3 $ millions à 286 $ millions avec une augmentation dans le nombre d'employés ne dépassant pas 16%. C'est donc dire que l'industrie n'a pas ménagé les efforts dans la modernisation et la rationalisation des usines laitières au Québec.

---

1 Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, *L'organisation du secteur laitier au Québec et au Canada*, février 1979.

Schéma 2

Usines de pasteurisation du lait au Québec en 1978

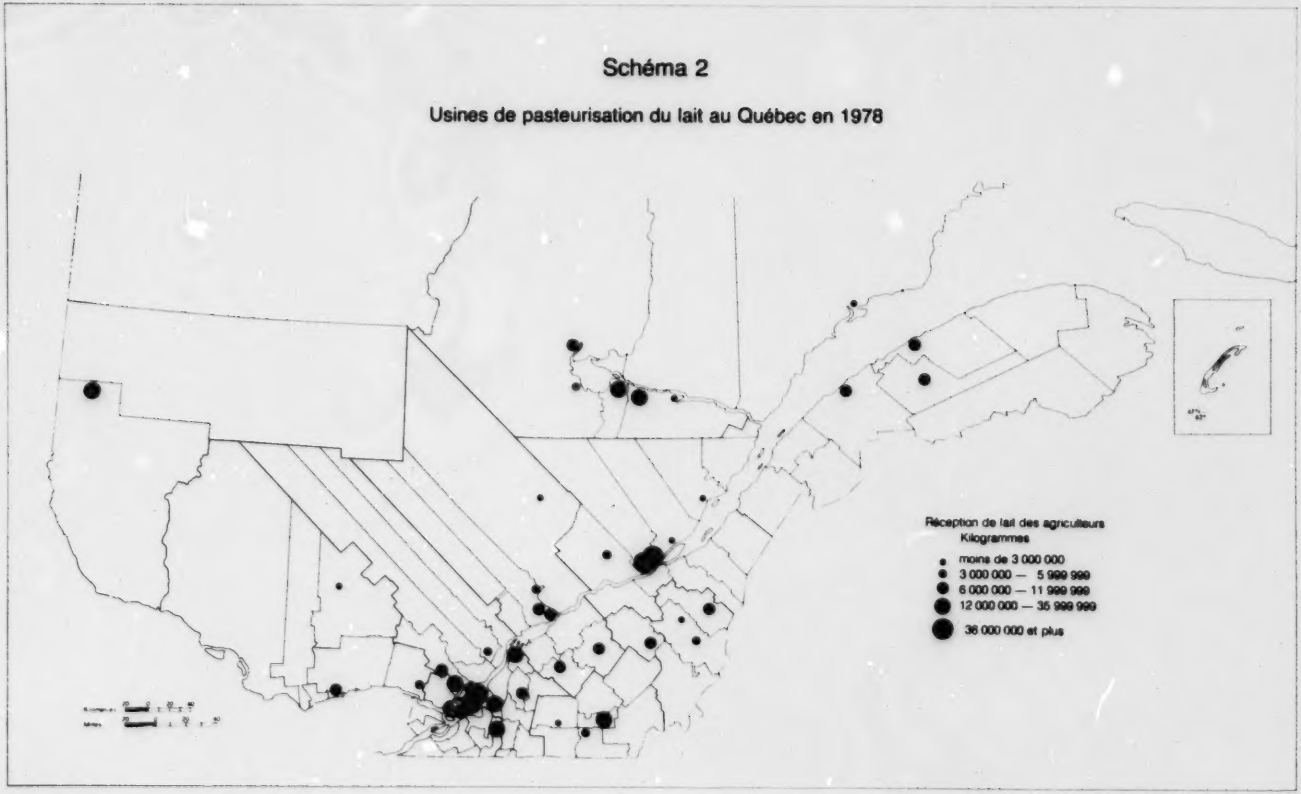

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction du développement industriel

Schéma 3

Usines de transformation du lait au Québec en 1978

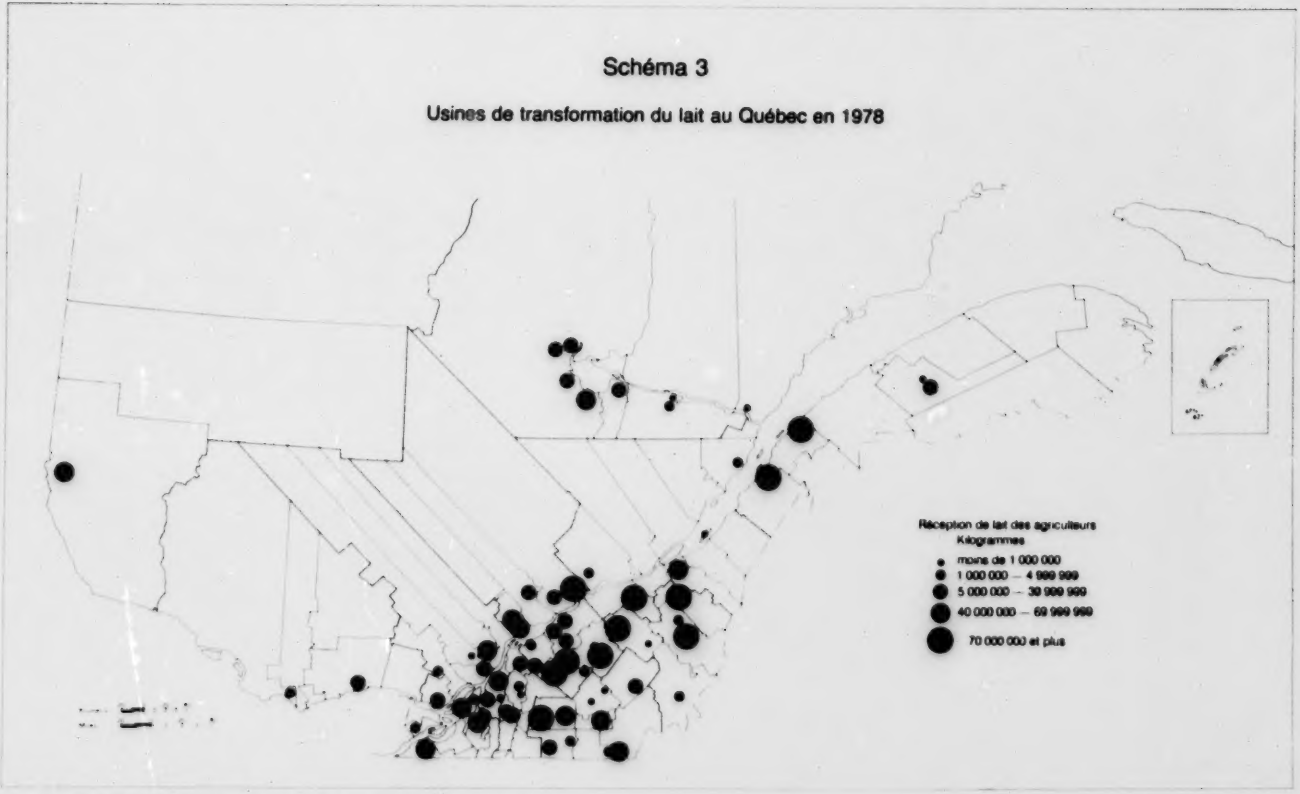

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction du développement industriel

Tableau 17

Structure* de l'industrie de transformation du lait au Québec, en Ontario et au Canada en 1967 et 1977

Québec / Canada / Statistiques principales	Québec 1967	Québec 1977	Ontario 1967	Ontario 1977	Canada 1967	Canada 1977
Nombre d'établissements	349	116	464	176	1 175	466
Nombres d'emplois	7 494	8 691	13 048	8 693	31 312	26 550
Salaires (000 000 $)	34,8	108,4	70,1	116,9	156,0	352,5
Taux de croissance (%)	—	211,5	—	66,8	—	126,0
Valeur des expéditions (000 000 $)	376,0	1 205,2	464,3	1 082,3	1 141,1	3 082,7
Taux de croissance (%)	—	220,5	--	133,1	—	170,2
Valeur ajoutée (000 000 $)	77,3	286,0	132,2	264,8	300,5	787,9
Taux de croissance	—	270,0	—	100,3	—	162,2

* Basée sur l'activité totale de l'industrie et non seulement sur l'activité de transformation proprement dite.

Sources: — Statistique Canada, catalogue numéro 32-209
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

En conséquence, l'industrie québécoise de transformation du lait a amélioré sensiblement sa position relative dans la fabrication canadienne de produits laitiers. Sa part a augmenté de 33% à près de 40% en termes de valeur des expéditions.

Comme on peut le constater à l'examen du tableau 17, l'industrie de transformation du lait au Québec était en retard sur celle de l'Ontario en termes d'importance économique. Mais avec les progrès qu'elle a connu régulièrement depuis 1967, l'industrie québécoise a su dépasser en 1977 celle de l'Ontario en termes de chiffre d'affaires.

L'industrie a souvent rencontré des surplus de production de poudre de lait écrémé que la Commission canadienne du lait continue d'acheter au prix de soutien pour l'écouler ensuite sur le marché international. Les pertes encourues suite à ces transactions sur le marché d'exportation sont absorbées par les producteurs de lait grâce à des retenues faites à même les subventions qui sont versées par la Commission canadienne du lait. Cette situation entraîne à l'occasion des coupures dans les contingents de production de lait comme cela fut le cas dans le passé. Lorsqu'il y a surplus de l'offre, le Québec est plus lourdement touché puisqu'il assure 39% de la production laitière canadienne. Le Québec étant plus qu'autosuffisant dans le secteur doit exporter un volume considérable

de produits laitiers dans les provinces canadiennes et, dans une proportion moindre, sur le marché extérieur si l'on fait exception de la poudre de lait.

4.2 L'importance de la fabrication des produits laitiers

Les laiteries utilisent actuellement des approvisionnements en lait de l'ordre de 5,7 millions d'hectolitres pour la pasteurisation du lait de consommation ainsi que la fabrication de produits selon les classes de lait II (crèmes liquides), III (yogourt, fromage cottage et mélanges de crème glacée) et IV (beurre, poudre de lait, fromages, etc.). Plus des trois-quarts de la production totale des approvisionnements reçus par l'industrie vont aux beurreries, fromageries, fabriques de concentrés de lait et, finalement, aux usines polyvalentes.

4.2.1 Le lait de consommation

L'industrie des laiteries au Québec compte 43 établissements tous localisés près des marchés de consommation, employant près de 1 600 employés. Chaque usine de pasteurisation doit détenir un permis d'exploitation de la Régie des marchés agricoles ainsi que des permis supplémentaires pour la fabrication des produits relevant des classes de lait II, III et IV. De plus, les laiteries sont régies par ordonnances quant au prix à payer aux producteurs de lait nature.

Chaque laiterie livre, en moyenne, 129,5 milliers d'hectolitres de lait liquide actuellement alors qu'en 1966, le volume n'était que de 36,562 milliers d'hectolitres. L'industrie des laiteries n'a donc pas échappé au mouvement de consolidation survenu dans l'industrie laitière.

Les ventes de lait frais n'ont à peu près pas progressé au cours de la période 1967-1978 bien que depuis 1975, la situation est plus encourageante. L'introduction du lait à 2% de matières grasses sur le marché a certes contribué à maintenir les ventes de lait frais et à éviter la baisse de la consommation par tête. Le recul enregistré dans les ventes de lait à 3,25% de matières grasses a été compensé par celles du lait partiellement écrémé. En 1975, le lait à 2% de matières grasses représentait 34,7% de l'ensemble du lait de consommation alors qu'en 1978, le pourcentage atteignait 41,8%. Pour ce qui est de la crème (crème à café, crème de table, crème à fouetter et crème acide) la production augmente très lentement à cause de la diminution enregistrée dans la consommation de crème à fouetter.

4.2.2 Le beurre et la poudre de lait

La fabrication du beurre au Québec a toujours été considérable et elle a largement dépassé les besoins de la consommation québécoise.

Au cours de la période 1966-1977, la fabrication moyenne a été de 62,7 millions de kilogrammes annuellement, l'année 1969 enregistrant un sommet avec

78,7 millions de kilogrammes. Il reste cependant que la production est à la baisse étant donné la faiblesse de la consommation occasionnée par la hausse du prix du beurre et la question des gras associés aux maladies cardio-vasculaires. De plus, le beurre a été substitué progressivement par la margarine principalement à cause de son prix. Actuellement, la consommation de beurre par personne n'est plus que de 4,79 kilogrammes comparativement à 8,69 kilogrammes qu'elle était en 1966.

La fabrication de beurre aurait baissé davantage si le Québec n'était demeuré le grand pourvoyeur de beurre à l'échelle du Canada. La part de l'industrie québécoise a oscillé entre 45% et 52% de la production beurrière canadienne. Par contre, cette dernière a diminué sensiblement, n'étant plus que de 102,3 millions de kilogrammes en 1978 par rapport à 150,4 millions de kilogrammes en 1967. C'est une situation analogue que l'on trouve dans la plupart des pays du monde.

C'est au Québec qu'on rencontre la plus grande production de poudre de lait écrémé au Canada. En 1978, l'industrie laitière produisait 96,2 millions de kilogrammes, soit environ 5 fois le volume de l'Ontario et près de 75% de la production canadienne. L'année record au Québec a été celle de 1975 avec 127,6 millions de kilogrammes due à une production de lait sans précédent entraînant aussi la pleine capacité des fromageries.

La production de poudre de lait écrémé au Québec a été dans une grande proportion un sous-produit de la fabrication de beurre. Comme cette dernière tend à diminuer, il en a été ainsi de celle de la poudre de lait.

Le marché intérieur pour la poudre de lait n'a jamais été considérable, la consommation par personne étant inférieure à 1 kilogramme en 1978. L'accumulation des stocks s'est donc faite sentir régulièrement, le commerce interprovincial n'étant pas assez dynamique pour remédier à la situation. On trouve le même phénomène de surplus dans la Communauté économique européenne mais les autorités ont subventionné la poudre sur le marché extérieur comme on le fait au Canada, en plus d'accorder une prime à l'utilisation de la poudre à des fins d'alimentation animale.

Considérant la balance commerciale fortement déficitaire de la viande bovine au Québec, le temps ne serait-il pas venu de chercher de nouveaux moyens pour engraisser économiquement des veaux laitiers tel que l'utilisation de la poudre de lait?

4.2.3 Les fromages

Il est reconnu que le potentiel de l'industrie laitière réside dans la fabrication des fromages dont la consommation ne cesse d'augmenter, en particulier le fromage fondu et les fromages de spécialité.

La production de fromage a augmenté de l'ordre de 73% de 1967 à 1978, le taux moyen d'accroissement étant de 6,6% annuellement. En 1967, l'industrie québécoise avait une production de 37,7 millions de kilogrammes alors qu'elle atteignait plus de 65 millions de kilogrammes au cours de la dernière année.

La fabrication de fromage cheddar a progressé régulièrement jusqu'en 1974 enregistrant 47,4 millions de kilogrammes cette année-là pour finalement se stabiliser par la suite à environ 35 millions de kilogrammes annuellement. Cela a été suffisant pour que l'industrie québécoise dépasse la production ontarienne de cheddar qui a diminué régulièrement pendant cette période. Il faut souligner que la consommation de fromage fondu augmente régulièrement au Québec et que ce fromage est fabriqué à partir du fromage cheddar.

Le fromage cottage ne constitue pas une production importante au Québec; elle est actuellement de 2,5 millions de kilogrammes. Il demeure que le fromage cottage n'a pas la faveur du consommateur québécois qui en consomme seulement 0,56 kilogramme par personne. Elle est par ailleurs très saisonnière, étant élevée durant les mois d'été et faible durant le reste de l'année. Traditionnellement, la fabrication du fromage cottage résultait d'un surplus de lait dans les laiteries alors qu'aujourd'hui, elle est devenue une production spécialisée réservée à quelques usines laitières.

Finalement, la production de fromages de spécialité (mozzarella, Brick, Colby, fromages fins: Oka, gruyère, Edam, Gouda, etc.) a pris énormément d'importance depuis le début des années '70. Pour ce qui est des fromages fins, la production autochtone connaît passablement de succès auprès des consommateurs. C'est donc dire que l'industrie laitière québécoise n'a pas hésité à mettre en valeur les ressources dont elle disposait pour pénétrer ce marché dynamique.

En 1967, la production de fromages de spécialité s'élevait à 4,2 millions de kilogrammes pour s'accroître rapidement à plus de 25 millions de kilogrammes en 1978. Ainsi, l'industrie a suivi d'assez près l'augmentation survenue dans la consommation au Québec. De 1,10 kilogramme par tête en 1967, la consommation a augmenté régulièrement pour enregistrer 3,82 kilogrammes en 1978. C'est donc un marché important à la portée de l'industrie laitière québécoise et sur lequel les industriels laitiers doivent compter pour assurer le développement de l'industrie.

4.2.4 Les produits divers

La fabrication de crème glacée, qui exige un bon pourcentage de gras de lait, augmente très lentement au Québec comme en Ontario et dans le reste du Canada. Elle était de 69 millions de litres en 1967 pour augmenter à seulement 74,1 millions de litres en 1978. La production a donc suivi le rythme de progression de la population, la consommation par personne demeurant stable à 11,8 litres. L'introduction de nouveaux produits comme les fantaisies glacées à base de lait ou de crème, les sorbets, les fondants, etc., a réussi à maintenir la production

Tableau 18

Importance du volume des expéditions de l'industrie de transformation du lait au Québec, de 1967 à 1978

Année	Lait à l'état frais	Beurre de fabrique	Poudre de lait écrémé	Fromage cheddar	Fromage cottage	Fromage de spécialité	Crème glacée	Yogourt
	'000 000 d'hectolitres			'000 000 de kilogrammes			'000 000 litres	
1967	625,5	67,7	—	29,1	1,4	4,2	69,1	—
1968	598,4	70,0	—	32,4	1,4	5,2	66,8	—
1969	577,9	78,7	—	31,7	1,6	6,6	69,3	—
1970	592,7	72,0	110,8	33,5	1,8	8,7	73,2	3,9
1971	598,7	62,0	92,4	45,4	2,0	9,7	77,7	5,8
1972	595,8	62,7	104,5	41,8	2,1	9,3	75,7	7,5
1973	611,0	54,8	98,5	45,2	2.1	9,1	73,6	7,9
1974	623,1	50,1	95,5	47,4	2,0	20,6**	74,4	8,0
1975	524,4*	65,6	127,6	33,4	2,2	19,9	77,2	8,4
1976	540,4	58,5	115,1	32,5	2,4	23,7	68,2	10,1
1977	552,3	58,8	116,0	35,5	2,1	23,3	73,3	13,7
1978	578,9***	51,2	96,2	37,4	2,5	25,2	74,1	21,2

— statistiques non disponibles.

* à partir de 1975, la crème n'est plus incluse.

** la hausse est attribuable en grande partie au plus grand nombre de fabricants recensés par Statistique Canada.

*** Données provisoires.

Sources: — Statistique Canada, catalogue numéro 23-201

— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

de crème glacée car leurs ventes progressent régulièrement. Une situation analogue prévaut en Ontario et dans les autres provinces canadiennes.

Avant les années 1970, la fabrication industrielle du yogourt n'existait pratiquement pas au Canada. D'importantes campagnes de promotion des marques Yoplait et Delisle ont été le point de départ d'une réussite de mise en marché qui ne cesse de se manifester pour l'ensemble des fabricants. La production est passée de 3,9 millions de litres en 1970 à plus de 21 millions en 1978 sans compter les quantités préparées à la maison qui sont toujours plus considérables. En se basant sur la valeur nutritive du produit, sa qualité et les diverses variétés mises en marché, l'industrie laitière québécoise peut compter sur un marché qui ira grandissant au cours des prochaines années.

4.3 La situation de la main-d'oeuvre

L'industrie de la transformation du lait a toujours constitué une bonne source d'emploi dans l'économie du Québec. En effet, le nombre d'emplois est passé de 7 783 en 1973 à plus de 9 500 en 1978, soit une hausse globale d'environ 22%. La situation a été nettement plus favorable que celle rencontrée dans l'ensemble de l'industrie des aliments et boissons pendant la même période. Rappelons que dans le secteur de l'agriculture, on constate aussi une progression de l'emploi. C'est ainsi que le nombre de travailleurs agricoles engagés à l'année dans les exploitations laitières a affiché un gain de 11,5%.

Dans le domaine des conditions de travail de la main-d'oeuvre travaillant dans l'industrie de la transformation du lait, on constate que la situation prévalant dans les fabriques laitières est comparable à celle qu'on trouve dans d'autres secteurs de l'économie.

Ainsi, la majorité de ces employés (84,3%) travaille 40 heures par semaine, à raison de 8 heures par jour et 5 jours par semaine. Il demeure toutefois que près de 15% de cette main-d'oeuvre travaille plus de 40 heures par semaine, soit une proportion supérieure à la situation prévalant dans l'ensemble du secteur manufacturier. Cette situation s'explique facilement par les caractéristiques inhérentes à la production laitière.

Du côté des congés rémunérés, les travailleurs de l'industrie laitière bénéficient d'un nombre de jours de congé supérieur. En effet, près de 80% se voit accordé 11 jours et plus de congé rémunéré, comparativement à 35,6% dans l'ensemble de l'industrie des aliments et boissons et aux environs de 60% dans l'industrie manufacturière.

Les vacances annuelles constituent également un élément important des conditions de travail. En général, les travailleurs des fabriques laitières bénéficient de deux semaines de vacances après un an de travail, trois semaines après

5 ans et plus, 4 semaines après 15 ans et 5 semaines après plus de 20 ans. Il est à signaler que dans l'ensemble du secteur manufacturier, une proportion plus grande de travailleurs bénéficie de vacances annuelles de trois semaines avant 5 ans de travail, de quatre semaines avant 15 ans et de cinq semaines avant 20 ans.

Environ 84% des travailleurs de l'industrie laitière sont engagés par des établissements possédant des conventions collectives et 78,7% d'entre eux sont syndiqués. Il est à noter que la proportion de travailleurs syndiqués des établissements laitiers est inférieure à celle enregistrée dans le secteur manufacturier (82,8%).

Enfin, sur le plan des salaires, les fabriques laitières se caractérisent par un taux moyen de rémunération supérieur à celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière. En effet, la rémunération hebdomadaire moyenne s'établissait, en 1978, à 276,35 $, en regard de 265,78 $ pour le secteur manufacturier. De plus, les établissements laitiers québécois accordent à leur main-d'oeuvre une rémunération supérieure en comparaison de l'Ontario (256,61 $) et de l'ensemble du Canada (269,93 $).

Il est à signaler que ce niveau de salaire n'est pas sans affecter la capacité concurrentielle de l'industrie québécoise. Comme pour l'ensemble du secteur de la fabrication, les taux de salaire de cette industrie au Québec se sont accrus plus rapidement au cours des dernières années que ceux rencontrés en Ontario et au Canada. Si d'autres facteurs tels que le savoir-faire technologique, la disponibilité de capitaux et le management influencent, tout comme les taux de salaire de la main-d'oeuvre, la capacité concurrentielle des entreprises québécoises, il demeure que ces facteurs sont plus mobiles, contrairement à la main-d'oeuvre qui est fortement attachée au territoire. C'est dans cette perspective que les salaires constituent une dimension clé dans la recherche de la compétitivité.

4.4 La consolidation des entreprises et la concentration industrielle

L'industrie québécoise de transformation du lait a connu un mouvement de consolidation des entreprises qui a débuté il y a deux décennies. Le même phénomène est survenu en Ontario et dans le reste du Canada. Entre 1967 et 1977, on a assisté au Québec à la disparition de 66% des usines laitières par rapport à 62% en Ontario et à 60% au Canada. Ce phénomène de consolidation a eu comme conséquence d'accroître la taille des entreprises et de permettre une plus grande diversification dans la production des différentes usines.

C'est d'ailleurs en 1967 que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec introduisait la loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales. Cette législation a contribué passablement au regroupement des entreprises à travers l'ensemble du territoire agricole. Sous cet aspect,

l'entreprise coopérative a davantage saisi le bien-fondé de la consolidation des usines; il en est résulté de grandes entreprises coopératives telles qu'on les connaît aujourd'hui (Agropur coopérative agro-alimentaire, la Coopérative laitière du Sud du Québec, la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent, l'Association coopérative laitière Saguenay/Lac-Saint-Jean, la Coopérative agricole de la Côte-Sud, etc.). Leur participation dans ce domaine découle de leur mode de financement très particulier que constitue le capital social des membres participants.

Présentement, les entreprises coopératives achètent près de 50% du lait nature et environ 73% du lait industriel. Au total, leurs approvisionnements en lait constituent plus des deux tiers du lait livré par les fermes laitières du Québec[1]. En d'autres mots, la grande majorité des producteurs laitiers se vendent à eux-mêmes ces quantités de lait puisqu'ils sont aussi membres des coopératives de transformation. Il est intéressant de noter que l'une des caractéristiques originales du mouvement coopératif dans le secteur laitier est la forte intégration verticale à partir du membership de la base.

Une étude récente réalisée par le Conseil de planification et de développement du Québec[2] montre pour l'année 1976 le degré de concentration dans l'industrie laitière au Québec. C'est ainsi que neuf entreprises, la plupart des coopératives, produisaient la quasi-totalité du beurre et près de 80% de la poudre de lait écrémé.

On constate donc que l'industrie de transformation du lait en plus d'être authentiquement québécoise pratique l'intégration verticale à partir de la base et qu'elle connaît un degré de concentration élevé.

1 Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction du développement industriel, juillet 1979.

2 *Le réseau décisionnel en agro-alimentaire au Québec en 1976*, Gouvernement du Québec, octobre 1979.

Tableau 19

Évolution de la productivité* de l'industrie de transformation du lait au Québec, en Ontario et aux États-Unis de 1971 à 1977

Année	Québec	Ontario	États-Unis	Québec/ Ontario	Québec/ États-Unis
	en dollars canadiens			%	
1971	12,15	13,75	—	88	-
1972	12,40	13,43	20,78	92	60
1973	12,60	13,07	21,57	96	58
1974	12,24	14,06	21,35	87	57
1975	11,90	14,50	20,46	82	58
1976	13,80	15,53	20,47	89	67
1977	13,64	16,71	—	82	-

— Statistiques non disponibles.

- Ne s'applique pas

* Basée sur la valeur ajoutée par homme/heure payée en dollars constants de 1971.

Source: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques. *Rapport sur la productivité et la compétitivité de l'industrie laitière québécoise en comparaison avec l'Ontario et les États-Unis, août 1979.*

4.5 La concurrence et l'efficacité des entreprises

Une étude[1] a permis d'étudier l'évolution comparée de la productivité dans l'industrie de transformation du lait au Québec, en Ontario et aux États-Unis. Le tableau 19 résume la situation. De 1971 à 1977, la productivité basée sur la valeur ajoutée par homme/heurre payée en dollars constants de 1971, a connu une tendance à la hausse au Québec, passant de 12,15 $ en 1971 à 13,64 $ en 1977 bien que pour les années 1974 et 1975 la productivité ait subi un léger recul. En Ontario, la productivité a toujours été plus élevée que celle du Québec et c'est en 1973 que le Québec s'en est surtout rapproché avec 12,60 $ contre 13,07 $ en Ontario. Comparativement à la productivité de l'industrie laitière américaine, on est tenté de conclure que la comparaison ne porte pas sur la même industrie tant l'écart de productivité semble considérable. C'est ainsi que la productivité de l'industrie québécoise n'a pas dépassé 67% de celle des États-Unis pour l'ensemble de la période étudiée.

1 Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques. *Rapport sur la productivité et la compétitivité de l'industrie laitière québécoise en comparaison avec l'Ontario et les États-Unis*, août 1979.

La différence de productivité constatée précédemment peut s'expliquer d'abord par la structure de production qui est loin d'être similaire d'un territoire à l'autre. L'industrie au Québec alloue encore présentement 61% des approvisionnements de lait à la production de beurre et de cheddar comparativement à 46% en Ontario et à 34% aux États-Unis. Mais comme la structure de production au Québec évolue rapidement, il est permis de croire que les écarts seront susceptibles de diminuer dans un avenir assez rapproché.

Les excédents de capacité de transformation dans l'industrie québécoise et qui peuvent s'expliquer différemment selon qu'il s'agisse des usines de pasteurisation ou des autres usines contribuent dans une large mesure à la plus faible productivité au Québec. Présentement, la capacité d'utilisation dans le secteur de la pasteurisation atteint à peine 50%, basée sur un potentiel d'utilisation journalière de 20 heures bien que dans l'île de Montréal la capacité soit de 65%. Dans la fabrication de beurre, on signale que dans plusieurs usines les barattes ne sont utilisées qu'à 50% de leur capacité alors que dans la région est du Québec (Beauce, Québec et Bas-Saint-Laurent) leur capacité d'utilisation peut atteindre 60% à 70%. Dans la production fromagère, la capacité d'utilisation des bassins est de l'ordre de 80% malgré que dans la région de Granby et de Drummondville, elle soit plus élevée. Au total, les équipements dans l'industrie restent sous-utilisés même durant les mois de forte production de lait à l'exception des équipements d'évaporation et de séchage servant à la fabrication de la poudre de lait.

Le caractère saisonnier de la production du lait sur les fermes est en partie responsable du faible niveau de la capacité d'utilisation dans l'industrie. Il va sans dire que le phénomène de saisonnalité entraîne des coûts supplémentaires à l'industrie, notamment au chapitre du transport du lait, de la fabrication, de l'entreposage et, finalement, dans la rémunération du capital investi. On rapporte[1] qu'il en coûte ainsi à l'industrie un montant supplémentaire de l'ordre de 0,75 $ par hectolitre de lait transformé. Il serait donc urgent que les différents intervenants dans le secteur du lait puissent remédier dans un avenir rapproché au phénomène de saisonnalité dans les approvisionnements.

1 Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, *L'organisation du secteur laitier au Québec et au Canada*, février 1979.

4.6 Les interventions du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec contribue de façon tangible au développement de la transformation de produits laitiers au Québec par l'entremise de subventions financières aux entreprises.

Ces subventions originent de deux ministères, soit le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation d'une part et, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme d'autre part.

4.6.1 Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec

La Direction du développement industriel du ministère dispose de fonds pour stimuler le développement de l'industrie agro-alimentaire si les projets répondent à des critères d'innovation, de diversification et de rentabilité. D'une part, les subventions étaient octroyées par le biais de la Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales jusqu'au début de 1977, la loi étant inopérante depuis. L'objectif de cette loi était d'assurer un meilleur service et de meilleurs prix aux producteurs par l'aménagement ou la modernisation des fabriques laitières du Québec. Elle y arrivait au moyen de garanties d'emprunt, et d'une contribution à l'amortissement de la dette au cours des 5 années qui suivent la date où la garantie est accordée, d'une somme égale à 4% du montant dont le remboursement est garanti. D'autre part, il existait jusqu'en 1978 deux programmes favorisant la fusion d'entreprises laitières qui visaient sensiblement les mêmes objectifs. Cependant, ces programmes sont maintenant inopérants. Depuis 1977, la Direction fonctionne par l'entremise de subventions spécifiques lorsqu'une aide gouvernementale apparaît nécessaire.

Les montants engagés par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec ont atteint 9 181 889 $ au cours de cette période. Les subventions versées, consacrées au développement industriel se sont fortement accrues depuis 1976-1977, passant de 419 800 $ à 1 404 200 $ en 1979-1980. La majorité de ces montants sont maintenant versés en subventions spécifiques. Au total, 19 subventions ont été versées à 17 entreprises de transformation laitière qui ont bénéficié de subventions émanant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec depuis 1976.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec intervient également par le biais de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA). Cette dernière a pour objectifs de favoriser l'implantation, la modernisation, la consolidation ou le développement des industries du secteur alimentaire et de garder sous contrôle québécois les divers maillons de cette industrie.

En participant au capital-actions (jusqu'à 50%) des entreprises concernées, elle a déboursé dans le seul secteur de la transformation des produits laitiers, des

montants de 400 000 $ en 1978-1979 et de 1 962 000 $ en 1979-1980 favorisant ainsi deux entreprises de ce secteur.

4.6.2 Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Le ministère participe au développement de l'industrie laitière par l'entremise de la Société de développement industriel. Cette société a pour objectif de stimuler la transformation de la structure industrielle au Québec ainsi que la création d'emplois.

La Société a, de plus, pris en charge le programme de relance économique créé en novembre 1977. Ce dernier comprend entre autres un programme d'aide aux petites entreprises manufacturières.

Depuis 1976, la Société de développement industriel a fourni de l'aide à 21 occasions à des entreprises de transformation laitière. Le programme en vue de favoriser des technologies modernes a été le plus utilisé. Les prêts octroyés se sont élevés à 850 000 $ alors que les montants pris en charge ont atteint 6 106 800 $. La société a ainsi contribué à cinq fusions ou regroupements d'entreprises et à la création de 677 emplois.

Le gouvernement du Québec s'est donc engagé à investir un total de 15 288 600 $ en subventions, prêts et participation au capital-actions depuis 1976-1977 aux entreprises de transformation de produits laitiers du Québec.

Cette aide financière contribue grandement à la diversification de la gamme de produits laitiers offerts aux consommateurs québécois par les entreprises de transformation laitières du Québec.

4.7 Les perspectives de développement

4.7.1 Les nouveaux procédés de fabrication

L'industrie de transformation du lait n'a pas échappé à la percée de la technologie dans la préparation des produits laitiers. Plusieurs procédés techniques ont été mis au point dans différents pays mais ils sont encore peu utilisés au Québec. La situation n'est pas particulière au Québec puisqu'il en est de même au Canada. Lorsque le lait dit UHT (ultra haute température) a été introduit par l'industrie québécoise, le procédé existait déjà en Europe depuis plusieurs années.

Plusieurs mises au point industrielles ont été réalisées jusqu'à maintenant en vue de permettre la mécanisation de la production fromagère. On peut citer l'ultrafiltration du lait avant fabrication, la coagulation continue du fromage, la mécanisation de la cheddarisation, le pressage automatique, la maturation accélérée, etc. Jusqu'à maintenant, peu d'entreprises en ont introduit l'application au Québec.

Tableau 20

Programmes d'intervention du gouvernement du Québec dans la transformation de produits laitiers de 1976-1977 à 1979-1980

Programme	Montants engagés '000 $	Déboursés ('000 $)				Nombre de subventions
		1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec	9 181,8	419,8	1 266,4	1 468,4	3 366,2	21
— Développement industriel	6 819,8	419,8	1 266,4	1 068,4	1 404,2	19
— Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales	1 028,0	80,0	164,0	149,0	147,9	4
— Subventions spécifiques	5 326,4	—	976,8	919,4	1 256,8	3
— Programmes de fusion d'entreprises laitières	465,4	339,8	125,6	—	—	12
— Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)	2 362,0	—	—	400,0	1 962,0	2
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme						
— Société de développement industriel	6 106,8	1 233,0	847,0	1 292,8	2 734,0	21
— Prise en charge des intérêts	5 256,8	683,0	847,0	992,8	2 734,0	16
— Prêts	850,0	550,0	—	300,0	—	5
Total	**15 288,6**	**1 652,8**	**2 113,4**	**2 761,2**	**6 100,2**	**42**

— Néant

Source: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

Des procédés comme la déminéralisation, l'osmose inverse et les fermentations peuvent contribuer à l'introduction de nouveaux produits et à la valorisation des sous-produits comme le lactosérum. Dans le contexte de la crise énergétique, le procédé de l'osmose, par exemple, pour la concentration du petit-lait, peut contribuer à des économies d'énergie.

4.7.2 Les nouveaux produits

L'industrie québécoise est capable d'initiatives dans la mise au point de nouveaux produits et leur commercialisation. Sous cet aspect, le bilan de l'industrie est assez éloquent: nouvelles variétés de fromage, lait et jus traités à ultra haute température, yogourts, desserts lactés, produits congelés à base de crème ou de lait, etc. Cependant, plusieurs produits sont fabriqués ailleurs et ne le sont pas actuellement au Québec, bien qu'ils soient très populaires sur le marché. Citons les laits fermentés ou acidophiles, les laits maternisés pour les nourrissons, les laits partiellement délactosés, les laits aromatisés, les boissons lactées, les laits enrichis de protéines, etc. Il y a encore les dérivés de protéines et de lactose comme ingrédients alimentaires en remplacement de succédanés et qui demeurent des produits utilisés dans d'autres pays et qui sont dotés d'un fort potentiel de marché pour le Québec et le Canada. Dans d'autres pays, on produit les oléobeurres (produits à base d'un mélange d'huile végétale et de gras de lait), des fromages d'imitation, des produits laitiers à composition modifiée de matières grasses et enrichie de protéines, etc.

Les industriels laitiers ont intérêt à consacrer des ressources additionnelles pour la recherche de nouveaux produits. L'industrie dispose d'un équipement de production sous-utilisé et d'un réseau de commercialisation bien articulé se prêtant bien à la complémentarité des nouveaux produits laitiers dans la gamme des produits traditionnels déjà commercialisés.

L'industrie doit reconnaître qu'il y a un besoin urgent quant à la création d'un centre de recherche interprofessionnel pour le développement de nouveaux produits et l'adaptation de nouveaux procédés de fabrication dans le secteur laitier du Québec qui demeure toujours le plus important au Canada.

Chapitre 5

La commercialisation

La commercialisation

Le système de mise en marché du lait est complexe et diffère selon que le lait est destiné à être consommé à l'état frais ou sous la forme de produits transformés.

5.1 Le système de mise en marché du lait de consommation

La mise en marché du lait de consommation implique l'intervention de plusieurs groupes ou organismes. La Fédération des producteurs de lait du Québec qui regroupe tous les producteurs dont le lait est destiné à être consommé à l'état frais est responsable de la commercialisation de leur production. Les laiteries écoulent le lait sur le marché de détail ou directement aux utilisateurs. La commercialisation du lait est de plus assujettie au contrôle de la Régie des marchés agricoles quant aux prix et aux règlements du plan conjoint et à celui des services d'inspection gouvernementaux, en ce qui concerne la qualité du lait à la ferme et à l'usine.

La teneur en matières grasses est la seule variable nutritive valorisée dans le système de prix actuel. La sélection des troupeaux et l'alimentation des animaux sont orientées de façon à augmenter le pourcentage de gras du lait produit. Déjà en 1967, la Commission royale d'enquête sur l'agriculture du Québec avait soulevé la faiblesse d'un tel système qui ignorait l'apport du lait en autres éléments nutritifs tels que les protéines. On peut se demander si la détermination du prix du lait ne devrait pas être modifiée pour mieux tenir compte des autres éléments nutritifs du lait.

5.1.1 De la ferme à la laiterie

En tant que représentant des 4 524 producteurs de lait de consommation, la Fédération des producteurs de lait du Québec s'occupe de l'écoulement de la production de lait. Elle achemine le lait des producteurs aux laiteries, conformément aux contrats qu'elle a conclus avec ces dernières. Elle se charge aussi d'écouler les surplus de lait dans les usines de transformation pour la fabrication de beurre, de fromage, de crème glacée, etc. La Fédération sert d'intermédiaire entre les producteurs et les laiteries. En effet, c'est à elle que les laiteries paient le lait acheté et elle administre la paie des producteurs. À partir de ces recettes, elle établit mensuellement le pourcentage du contingent de lait de consommation au prix du lait de classe I. Elle établit également un prix moyen pour le lait utilisé dans la production de crème et de chocolat au lait (classe II); de crème glacée,

de yogourt et de cottage (classe III) ou des autres produits laitiers (classe IV). Chaque producteur reçoit le même prix pour son lait, prix pondéré par la proportion de lait utilisé dans chaque catégorie de produit. La Fédération représente enfin les producteurs devant la régie lors de la présentation de requêtes pour la modification du prix au producteur.

5.1.2 De la laiterie au consommateur

Ces produits frais sont distribués sur les marchés de détail et des hôtels-restaurants-institutions. Deux canaux sont empruntés.

La livraison à domicile est le système traditionnel qui devient de plus en plus coûteux. La Régie des marchés agricoles a émis plus de 2 000 permis de livreurs. Ces livreurs approvisionnent une partie du réseau hôtels-restaurants-institutions ainsi qu'un certain nombre des consommateurs. Ce canal véhicule environ 50% du lait de consommation au Québec (30% à Montréal), mais il est en voie de régression. On peut penser que s'il n'était indirectement soutenu par les ordonnances de la régie fixant les prix au détail, il accuserait un déclin beaucoup plus rapide. En effet, la régie fixe le prix de ce lait à 0,02 $ le litre plus cher que le lait vendu au comptoir. On constate sur les marchés où le prix du lait au détail n'est pas régi, un écart beaucoup plus grand entre le prix du lait vendu par livraison et celui du lait vendu au magasin; 0,06 $ à 0,07 $ en Ontario par rapport à 0,02 $ à 0,07 $ au Québec.

Le deuxième système est la vente en magasins (épiceries, dépanneurs). À cause des changements dans les habitudes d'achat, les consommateurs s'approvisionnent de plus en plus dans le commerce de détail. Les commerçants signent généralement des contrats d'approvisionnement avec les laiteries de façon à faciliter pour ces dernières la planification de leurs opérations. Les commerçants sont tenus de donner aux laiteries un préavis de 15 jours lorsqu'ils décident de mettre fin à leur contrat. Les laiteries considèrent cependant cette durée comme insuffisante pour leur assurer des débouchés stables.

Le Conseil de l'industrie laitière et la Coopérative fédérée sont les organismes qui interviennent, au nom des laiteries, auprès de la Régie pour réclamer une augmentation du prix de vente de leur produit.

5.1.3 La détermination du prix du lait

La Régie des marchés agricoles établit le prix du lait pour les différents agents du secteur. La fixation du prix entraîne toute une série de procédures.

Le processus s'enclenche par une requête en vue d'un changement dans le prix. La requête, qui peut être faite en tout temps, est généralement déposée par la Fédération des producteurs de lait au nom des producteurs. Elle vise à ajuster le prix au producteur à l'évolution de leurs coûts de production. La régie procède alors à des audiences publiques où les producteurs font valoir le bien-

fondé de leur demande. Les producteurs utilisent à cette fin un modèle de coût de production ajusté aux prix en vigueur.

Une hausse du prix au producteur amène automatiquement un réajustement du prix aux autres paliers. Le Conseil de l'industrie laitière et la Coopérative fédérée au nom des laiteries, présentent le point de vue de l'industrie quant à la hausse demandée par les producteurs et celle que les laiteries devraient obtenir pour leurs produits en vue d'ajuster le prix à celui du produit primaire et à leurs coûts de transformation. Les commerçants et les consommateurs font aussi valoir leurs points de vue à la régie. Cependant, la Fédération nationale des associations de consommateurs se plaint du fait que les ajustements du prix du lait à ces paliers ne reposent pas sur des modèles précis des coûts de transformation et de commercialisation effectivement encourus par les entreprises.

La décision de la régie tient compte, en plus de ces demandes, de l'évolution des ventes de lait et du coût au producteur calculé selon une formule de coûts de production établie par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec. La régie tente aussi de minimiser l'écart entre le prix québécois et le prix ontarien.

Selon la Fédération des producteurs de lait du Québec, ce système de révision des prix entraîne des délais souvent longs entre le moment où des besoins d'ajustement se font sentir et le moment où la décision est prise. De plus, elle mobilise à chaque fois beaucoup de personnes. Aussi, la Fédération a demandé à plusieurs reprises une indexation automatique du prix du lait à partir d'un modèle préétabli.

5.2 Le système de mise en marché du lait et des produits transformés

Le réseau de commercialisation des produits transformés fonctionne d'une toute autre façon. Les différences essentielles se retrouvent au niveau de la mise en marché du lait devant servir à la fabrication des produits et du type d'intervention gouvernementale.

5.2.1 De la ferme à l'usine

On retrouve à ce palier deux systèmes différents de mise en marché du lait. Il y a celui de la Fédération des producteurs de lait du Québec et celui de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

Le premier système s'adresse à la production excédentaire des producteurs de lait de consommation. Ces derniers sont tenus de fournir quotidiennement aux laiteries un approvisionnement constant en lait. Cette exigence destinée à

ajuster la production aux besoins du marché, occasionne des surplus de lait tout au long de l'année mais surtout au cours de l'été. À ce moment, le surplus doit être écoulé vers les usines de transformation à un prix inférieur. C'est la Fédération des producteurs de lait du Québec qui se charge de distribuer ce surplus et qui reçoit le paiement des usines. Elle répartit ensuite entre tous les producteurs les recettes réalisées par l'établissement d'un prix moyen pour le lait excédentaire à la classe I. Tous les producteurs reçoivent ainsi le même prix pour leur production excédentaire, indépendamment du prix payé par l'usine ou de la destination du lait.

Contrairement au lait provenant des surplus du lait de consommation où la mise en marché est contrôlée centralement à la façon d'une agence de vente, la commercialisation du lait industriel produit par les producteurs membres de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, s'effectue sous un régime de contrats individuels entre les producteurs et l'usine de transformation. Ce système engendre une concurrence entre les industriels pour l'obtention d'approvisionnements suffisants.

Chaque entreprise assure elle-même ou par l'intermédiaire d'un transporteur sous contrat exclusif, la collecte du lait des producteurs en affaires avec elle. Le coût de transport est cependant défrayé par ces derniers.

L'usine administre aussi la paie des producteurs. Elle déduit les divers frais encourus (transport, retenues en vertu de la politique laitière canadienne, cotisation à l'Union des producteurs agricoles et constribution à la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec). De plus, les usines ajoutent une prime pour les livraisons faites en décembre, janvier et février afin d'encourager la production pendant cette période. Les producteurs-membres faisant affaires avec une coopérative profitent périodiquement d'une ristourne en guise de participation aux bénéfices.

Les montants prélevés sont distribués aux organismes pertinents. Chaque usine doit aussi fournir à la fédération et à la Commission canadienne du lait un relevé des livraisons de chaque producteur et tout autre renseignement dont elles auraient besoin pour surveiller et administrer le système de contingentement et de subsides.

5.2.2 De l'usine au consommateur

À la sortie de l'usine, les produits peuvent utiliser deux réseaux pour atteindre le consommateur: le réseau commercial et la Commission canadienne du lait.

Le circuit commercial est le réseau courant pour les fromages, le beurre vendu au Québec et les autres produits laitiers vendus au Canada. Ils sont écoulés sur le marché de consommation par les courtiers, les grossistes et les détaillants.

Le marché de détail reçoit environ 65% du beurre destiné à la consommation québécoise. Les fabricants livrent le beurre directement aux entrepôts des grandes chaînes et des groupements volontaires. Ils livrent aussi directement à certains détaillants et à des grossistes spécialisés. Le marché des hôtels-restaurants-institutions et celui de la transformation secondaire sont approvisionnés par les fabricants ou les grossistes spécialisés. La Commission canadienne du lait est le principal vendeur de beurre hors Québec avec 87% des ventes effectuées dans les autres provinces canadiennes. Elle s'approvisionne auprès des fabricants.

Le yogourt est acheminé dans une proportion de 95% vers le marché de détail. Celui-ci achète 74% du volume de crème glacée alors que 26% est destiné au marché des hôtels-restaurants-institutions.

Le mode de distribution du fromage varie entre le cheddar et les fromages de spécialité, parce que le premier se conserve beaucoup plus longtemps.

Le cheddar et le fromage fondu vont dans une proportion de 60% sur le marché de détail. Le reste est destiné au marché des hôtels-restaurants-institutions et à la transformation.

Le cheddar est distribué de trois façons. Il peut être d'abord distribué par les fabricants eux-mêmes, surtout au niveau régional. Deuxièmement, les distributeurs livrent aux entrepôts des commerçants (chaînes, groupements volontaires, épiciers en gros et grossistes) et aux magasins spécialisés. Ces distributeurs remplissent souvent des services complémentaires comme la coupe et l'emballage. Finalement, des courtiers couvrent surtout la distribution en vrac puis les marchés d'exportation.

Les fromages de spécialité, importés ou produits localement, sont vendus au détaillants par des distributeurs spécialisés. De plus, les fabricants québécois opèrent un réseau de distribution dans leur région. Le volume utilisé par le secteur des hôtels-restaurants-institutions et celui de la transformation représente 29% de la consommation. Le 71% résiduel est distribué par le marché de détail.

Au niveau du marché institutionnel, les hôtels et les restaurants semblent avoir de la difficulté à s'approvisionner en variétés suffisantes de fromages. Peut-être les fabricants devraient-ils songer à une agence de vente commune comme outil de commercialisation et de promotion de ce marché. Chose certaine, des efforts devront être faits pour promouvoir une consommation variée de fromages.

Dans le cas de produits comme la poudre de lait entier ou écrémé, le lait évaporé, la poudre de lactosérum, etc., la mise en marché se fait s'il y a lieu, comme pour les autres produits d'épicerie sur les marchés de détail et institutionnel, c'est-à-dire que le fabricant ou un grossiste s'en occupe. La Commission canadienne du lait est le principal distributeur à l'étranger de la poudre de lait écrémé et du lait évaporé.

5.2.3 L'activité de la Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait administre la politique laitière fédérale. Elle soutient les prix par son programme de rachat du beurre et de la poudre de lait écrémé. Elle est aussi présente sur les marchés interprovincial et international. La commission représente aussi le gouvernement fédéral sur le Comité canadien de gestion des approvisionnements laitiers. Ce dernier est composé de représentants des producteurs et des gouvernements de chaque province ainsi que la Commission canadienne du lait. Il détermine le volume canadien de production de lait industriel et la répartition interprovinciale du contingent. Il joue aussi un rôle consultatif auprès de la commission en ce qui a trait à la politique laitière canadienne.

Au début de chaque année laitière qui, depuis 1979, commence le 1er août. par rapport au 1er avril auparavant, le volume global de production de lait destiné à la transformation et la répartition provinciale de ce volume sont déterminés. Il peut arriver occasionnellement qu'au cours de l'année, certains réajustements surviennent. La Commission canadienne du lait contrôle aussi les importations de produits laitiers en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada qui émet les permis selon ses recommandations et elle se charge aussi d'une bonne partie des exportations. La Commission canadienne du lait soutient le prix des produits laitiers par sa politique d'achat. Elle achète en effet au prix de soutien, tout volume de beurre et de poudre de lait qu'on lui offre. Elle joue le rôle d'un organisme interprovincial de mise en marché comme dans le cas des oeufs en écoulant les produits laitiers dans les autres provinces canadiennes ou à l'étranger. Cette politique fait d'elle le principal distributeur de beurre et de la poudre de lait écrémé du Québec à l'extérieur. En 1978, elle a acheté 20 918 tonnes de beurre et 76 966 tonnes de poudre de lait écrémé produits au Québec. Puisqu'elle supporte par ce système le coût de transport et les frais de commercialisation du produit, plus de 90% du volume de ces deux produits destinés à l'extérieur passe entre ses mains.

5.2.4 La détermination du prix du lait industriel

À chaque année, le gouvernement fédéral indique le prix-cible au producteur. Ce prix est basé sur l'évolution des coûts de production tels que calculés par la Commission canadienne du lait. Le calcul se fait à partir d'un modèle de coût de production établi en 1972 et accepté en 1974. Le modèle n'a pas été modifié depuis ce temps, ce qui peut faire penser que certaines données techniques auraient avantage à être mises à jour (rendement des vaches, nouvelles technologies, taille de la ferme-type, etc.).

Le coût de base était de 25,01 $ l'hectolitre de lait en avril 1975. Ce coût a ensuite été ajusté pour tenir compte de l'évolution des prix des intrants et du coût de la vie. Le taux d'augmentation du coût est le produit de la variation du prix des dépenses courantes et de la hausse de l'indice des prix à la consommation. La pondération respective des deux facteurs est de 45% et 35%. Le dernier 20%

Schéma 4

Détermination du prix du lait industriel et des produits laitiers au Canada pour l'année laitière 1979-1980 ($ par hectolitre de lait)

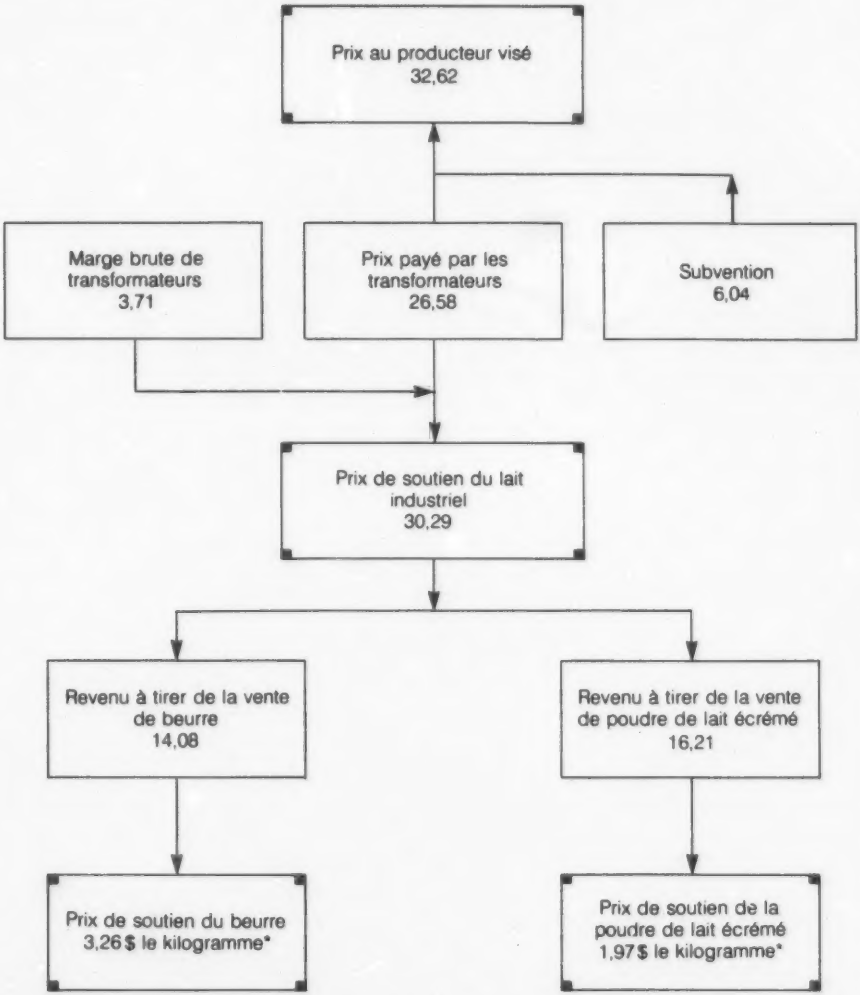

* On obtient 4,32 kilogrammes de beurre et 8,23 kilogrammes de poudre de lait écrémé par hectolitre de lait.

Source: — Commission canadienne du lait, 1er janvier 1980.
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction générale de la planification et des études économiques, janvier 1980.

d'ajustement est à la discrétion du gouvernement et a rarement servi à hausser le prix au producteur. On peut dire que le prix au producteur est indexé à 80% de l'évolution des prix. Le prix-cible sert de base à la négociation du prix que paieront les industriels à leurs fournisseurs. Ce prix comprend une subvention versée par le gouvernement fédéral au producteur.

Au 1er janvier 1980, le prix du lait industriel a été fixé à 32,62 $ l'hectolitre de lait contenant 3,6 kilogrammes de matières grasses. La subvention est de 6,04 $ l'hectolitre de lait depuis avril 1975. Il faut donc que les industriels paient au producteur 26,58 $ l'hectolitre pour que ce dernier obtienne le prix visé par la politique laitière.

5.2.5 Le prix des produits transformés

Afin que le prix au producteur atteigne le niveau minimum visé par le gouvernement fédéral, la Commission fixe des prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé[1]. La Commission canadienne du lait soutient les prix du beurre et de la poudre de lait écrémé en achetant au prix de soutien toute quantité qui lui est offerte. En soutenant le prix de ces deux produits qui composent à 55% l'utilisation du lait industriel, la commission amène tout le secteur de la transformation à s'ajuster sur ces prix compte tenu du coût de transformation des autres produits. Le prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé (sous-produit du beurre) est calculé selon le coût du lait nécessaire à la production, les coûts de transformation, de livraison et un certain profit. Certains milieux se plaignent du fait que la marge allouée aux transformateurs ne soit pas calculée à partir d'une formule de coûts de transformation.

Pour l'année laitière 1979-1980, tel que décrit au schéma, la Commission canadienne du lait évalue à 3,71 $ l'hectolitre la marge au transformateur qui, ajoutés aux 26,58 $ l'hectolitre de lait payés au producteur, donne un prix au marché de 30,29 $ l'hectolitre pour la vente combinée du beurre et de la poudre de lait écrémé tirée d'un hectolitre de lait. Il s'agit ensuite de déterminer la part du prix qui proviendra de la vente de beurre et celle retirée de la vente de la poudre de lait écrémé. Actuellement, 47% du prix du lait provient du beurre et 53% de la poudre de lait écrémé vendus aux prix de soutien respectifs de 3,26 $ et 1,97 $ le kilogramme. La commission aurait le choix de faire supporter une proportion plus élevée de la politique de soutien du prix du lait par le prix du beurre et diminuer ainsi le prix de soutien de la poudre de lait écrémé. La hausse du prix du beurre amènerait cependant une consommation plus faible de beurre et la production de lait devrait être réduite en conséquence. Par contre, si c'est la part de la poudre qui est augmentée, le coût de l'écoulement des surplus de poudre serait aug-

1 La Commission canadienne du lait fixe également un prix de soutien pour le fromage, mais celui-ci n'entre pas dans le calcul du prix-cible.

menté, d'autant plus que la production de lait devrait augmenter pour faire face à la hausse de consommation de beurre.

La Commission canadienne du lait en achetant le beurre excédentaire assume les frais d'entreposage et de distribution de ce beurre. C'est ainsi que le beurre produit au Québec, au lieu d'être vendu à un prix majoré des coûts de transport aux provinces déficitaires, est généralement acheté par la commission et revendu au prix de soutien à ces mêmes provinces. Cette politique rend les échanges commerciaux interprovinciaux à toute fin pratique désavantageux pour les beurreries vendeuses ou les commerçants acheteurs puisqu'ils ont dans ce cas à partager les frais de transport et d'entreposage.

5.3 L'entente sur l'organisation du marché du lait

Certaines divergences de vue sont apparues au cours des années entre les principaux intervenants impliqués dans la mise en marché du lait destiné à la consommation à l'état frais et dans celle du lait industriel.

L'administration du système de paiement des producteurs, la répartition du lait entre les différentes usines, l'allocation des contingents de production et l'ordonnancement des réseaux de transport ont, à différents moments, provoqué des discussions entre les représentants des fédérations de producteurs et des coopératives.

Les problèmes qui existaient dans l'organisation du marché du lait ont été réglés en bonne partie le 21 décembre 1979, par la signature d'un accord entre les organismes agricoles impliqués dans le secteur de la mise en marché du lait du Québec.

L'Union des producteurs agricoles, les Fédérations des producteurs de lait nature et de lait industriel, la Coopérative fédérée de Québec, Agropur, la Coopérative du Bas-Saint-Laurent, la Coopérative agricole régionale de Papineau, l'Association coopérative laitière du Saguenay/Lac-Saint-Jean, la Coopérative laitière du Sud de Québec et la Coopérative agricole de la Côte-Sud ont signé cette entente.

Cet accord prévoit:

- la mise en place, le 1er avril 1980, d'un Office des producteurs transitoire chargé d'administrer les plans conjoints actuels, jusqu'à la création, le 31 décembre 1981, d'un seul organisme syndical gérant un plan conjoint unique;

- la création d'un comité permanent bipartite et paritaire de concertation entre les mouvements syndicaux et coopératifs;

- un mode d'intégration graduel des producteurs de lait de transformation au marché de lait de consommation, qui tient compte des droits acquis et qui occasionne le moins de perturbation dans le transport du lait et dans l'approvisionnement des usines de transformation;

- l'instauration vers le 1er août 1980, de deux pools de lait; les recettes du pool I, composées des classes I et II, seront distribuées aux détenteurs de quotas de classe I seulement; les détenteurs de contingents de lait des classes III et IV se retrouvent dans le pool II;

- la création d'une chambre de compensation pour le paiement des producteurs; celle-ci tiendra compte de l'exigence des coopératives d'émettre les chèques à leurs fournisseurs;

- que les coopératives livreront du lait de leurs sociétaires admissibles en classe I, à d'autres usines pour l'utilisation en classe I et II;

- la signature de conventions additionnelles sur le transport du lait, les classes de lait, l'établissement des prix et les versements initiaux par classe d'utilisation.

5.4 Les échanges avec l'extérieur

Le niveau élevé de la production laitière québécoise génère un surplus important de produits qui sont écoulés sur les marchés extérieurs. En fait, une proportion élevée de la plupart des produits laitiers est vendue aux autres provinces canadiennes et à l'étranger. Ces deux marchés sont différents par leur structure et par les catégories de produits qui y sont acheminés.

5.4.1 Le marché interprovincial

Le marché canadien est le principal débouché pour les diverses catégories de produits laitiers. Le beurre y est vendu dans une proportion de 46%, les fromages cheddar et fondu dans une proportion de 21%. Les provinces canadiennes constituent aussi une demande importante pour le yogourt. Le beurre vendu passe dans une proportion de 87% par l'intermédiaire de la Commission canadienne du lait. Les autres produits laitiers sont écoulés dans le réseau commercial.

Les perspectives de développement du marché sont assez limitées de ce côté. La consommation de beurre et de fromage cheddar y diminue tout aussi rapidement qu'au Québec. La hausse de consommation de fromage fondu et de fromages, autres que le cheddar, combinée à la croissance démographique devraient permettre à la production de se maintenir à son niveau actuel. Pour s'adapter à ces changements dans la demande, l'industrie laitière du Québec doit s'orienter vers les produits dont la popularité s'accroît. Cette restructuration a déjà commencé et le Québec vend dans le reste du Canada 2 610 tonnes de

fromage comme le mozzarella, les fromages de type suisse et de type gouda. De plus, les importateurs québécois vendent près de 50% de leurs fromages achetés à l'étranger dans le reste du Canada. Ce volume représente environ 3 700 tonnes. Le marché canadien offre un débouché pour 16 000 tonnes de fromage de variétés diverses actuellement fournies par les pays étrangers. Le Québec, par le développement de la production de nouvelles variétés de fromages capables de concurrencer ces produits importés, sera à même de prendre une part grandissante de ce marché.

L'existence d'un partage du marché entre les provinces dans le cadre du contingentement de la production vient ajouter une contrainte supplémentaire à une croissance des débouchés pour les produits du Québec. Dans le système canadien, le Québec détient 48% des contingents émis et tout gain réalisé dans un produit se traduit par une diminution des approvisionnements en lait pour un autre produit.

Tableau 21

Destination des ventes de produits laitiers du Québec en 1978

Produit	Provinces canadiennes		Hors Canada	
	tonnes	en % de la production	tonnes	en % de la production
Beurre	23 987	46,0	94	0,2
Fromage cheddar et fondu	7 768	21,0	123	0,3
Autres fromages	2 610	8,3	1 257	5,0
Crème glacée ('000 litres)	134	0,2	..	..
Yogourt ('000 litres)	8 081	38,5	..	..
Poudre de lait	6 011	9,0	54 741	83,1
Lait évaporé			14 271	..
Sous-produits*			4 500	..
Total équivalent lait frais (hectolitres)	6 947 810	30,0	48 847	2,2

.. Non disponible

* Petit-lait, babeurre, etc.

Sources: — Bureau de la statistique du Québec, *Exportations chargées au Québec*
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, novembre 1979

Les achats québécois en provenance des autres provinces canadiennes se limitent à 1,16 million d'hectolitres de lait frais destiné à la consommation ou à la transformation. Le Québec livre par ailleurs 223 000 hectolitres de lait aux laiteries et usines ontariennes. Ces échanges font partie d'un accord tacite entre le Québec et les provinces voisines, l'Ontario surtout, portant sur les mouvements de lait interprovinciaux. En ce qui concerne le fromage cottage, le Québec doit acheter 1 000 tonnes pour combler ses besoins.

5.4.2 Le marché international des fromages

Ce marché est actuellement caractérisé par la politique protectionniste des pays développés. Depuis quelques années, les fromages canadiens, les seuls produits laitiers exportés de façon commerciale, se vendent beaucoup moins à l'étranger. Les deux principaux clients historiques sont la Grande-Bretagne et les États-Unis. Les exportations vers ces deux pays ont considérablement diminué pour deux raisons principales.

Dans le cas de la Grande-Bretagne, il s'agit bien sûr de l'entrée de cette dernière dans la Communauté économique européenne, intégration débutée en 1973 et complétée en 1977. Les prélèvements à l'importation sur les produits laitiers et la politique européenne de soutien des prix ont à la fois augmenté le prix du cheddar canadien et accru l'offre britannique de cheddar. Les exportations canadiennes de cheddar destinées au marche britannique sont pratiquement nulles.

Du côté américain, le Canada bénéficie de contingents à l'importation pour le cheddar et les fromages vendus à un prix plus bas que le «price-break» (1,17 $ U.S. en 1978). Seulement, comme le prix canadien a tendance à être plus élevé, le Canada n'a réussi en 1978 qu'à utiliser le tiers de ses contingents. Le prix de vente des fromages s'est situé, pour 58% des exportations, au-dessus du «price-break». Par conséquent, cette partie des ventes n'était pas limitée par des contingents.

En 1978, les exportations internationales de fromage cheddar ont été de 123 tonnes et le Québec fournit 24% des exportations canadiennes de cheddar vers la Grande-Bretagne et 5% des exportations de cheddar vers les États-Unis. Les ventes d'autres fromages ont par ailleurs atteint 1 257 tonnes en 1978 au Québec, ce qui lui donne 90% des ventes canadiennes d'autres fromages aux États-Unis.

Une reprise des marchés extérieurs dans les produits laitiers demande certaines conditions préalables. Les ventes de cheddar vers la Grande-Bretagne ne sont possibles que si la politique européenne à l'importation est adoucie. En effet, quel que soit le prix canadien, le cheddar d'ici sera toujours plus cher à cause des prélèvements à l'importation qui s'ajoutent au tarif douanier. Une entente est intervenue entre le Canada et la Communauté économique euro-

péenne dans le cadre des négociations du GATT[1]; il s'agit d'une réduction des prélèvements à l'importation pour 2 750 tonnes de cheddar âgé canadien entrant dans la Communauté économique européenne. Ceci représente un débouché pour une production supplémentaire de 290 000 hectolitres de lait. Il est certain que cet accord à lui seul amènera une hausse des ventes. Il est possible cependant qu'une baisse de prix soit nécessaire pour que la totalité de la concession soit mise à profit.

La hausse des exportations de fromage vers les États-Unis est devenue très hypothétique depuis que ceux-ci ont accru leurs restrictions au commerce des fromages. Depuis cette année, le volume total des importations américaines de fromage est contingenté, indépendamment du prix du produit. C'est ainsi que les ventes de fromages de spécialité seront limitées à 1 211 tonnes pour le Canada, c'est-à-dire un gel au niveau actuel. Les fromages à pâte molle préemballés ne sont pas contingentés et deviennent les seuls produits où un marché d'exportation aux États-Unis peut se développer. Il s'agira alors pour le Québec de tirer parti de sa proximité du marché pour concurrencer les pays européens.

En ce qui concerne l'exportation de fromage vers d'autres pays comme le Japon, elle ne sera possible qu'à des prix nettement inférieurs au prix intérieur. Le prix mondial du fromage est actuellement de 1,12 $ le kilogramme soit 85% du prix domestique.

Le Canada contrôle d'autre part les importations de fromage par les contingents d'importation. Le contingent est de 20 412 tonnes dont on estime que 19% (3 968 tonnes) est destiné au marché québécois. Il s'agit là d'un marché potentiel pour les entreprises québécoises qui pourraient éventuellement développer certaines variétés de fromage actuellement importées.

5.4.3 Le marché mondial de la poudre de lait écrémé

La production canadienne de beurre entraîne la création d'un surplus de poudre de lait écrémé, sous-produit du beurre, par rapport aux besoins canadiens. En 1978, le Québec n'a consommé que 58% du beurre qu'il a produit, le reste étant vendu ailleurs au Canada. Aussi, le surplus de poudre de lait du Québec se chiffre à 60 221 tonnes soit 92% de la production. Une faible proportion (9%) est vendue dans les autres provinces canadiennes au prix de soutien de 1,97 $ le kilogramme et le reste est exporté à l'étranger sous forme d'aide alimentaire ou sur le marché mondial.

Le marché international doit faire face à des surplus considérables de poudre de lait écrémé. La Communauté économique européenne dispose d'un stock très élevé de poudre de lait qu'elle ne parvient pas à écouler sur le marché euro-

1 General Agreement on Tariffs and Trade.

péen. En effet, la politique agricole commune favorise une surproduction de beurre et par ricochet, un problème considérable au niveau de la poudre de lait écrémé. La Communauté économique européenne produit annuellement plus de 2 millions de tonnes de poudre; seulement 12% peut être vendu sur le marché domestique pour l'alimentation humaine, principalement, au-dessus du prix de soutien. Le reste fait l'objet de programmes divers; c'est ainsi que 60% est vendu avec une réduction de prix de 45% pour l'alimentation des veaux et une proportion additionnelle pour l'engraissement des porcs. L'aide alimentaire a permis d'écouler 50 000 tonnes de poudre en 1977. Enfin, 97 000 tonnes (5%) sont vendues à perte sur le marché mondial.

L'engorgement du marché mondial des dernières années a amené une chute importante des prix mondiaux par rapport au prix canadien. Le prix mondial varie autour de 0,55 $ le kilogramme. La Commission canadienne du lait supporte le prix domestique en achetant la poudre de lait à 1,97 $ le kilogramme. Elle doit ensuite revendre cette poudre au prix mondial, ce qui représente des pertes importantes. Depuis la création de la Commission canadienne du lait, le déficit de cette opération est financé par les producteurs au moyen d'une retenue à l'exportation qui est maintenant de 2,27 $ l'hectolitre de lait lorsque la production se situe à l'intérieur des besoins canadiens estimés et de 2,84 $ l'hectolitre si la production atteint la marge d'ajustement de 5,8% au-dessus des besoins.

Un volume de 18 173 tonnes de poudre de lait a par ailleurs été écoulé par le biais de l'aide alimentaire pendant l'année laitière 1978-1979. Cette poudre est achetée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) grâce à un fonds de 10 $ millions ajouté au budget de la Commission canadienne du lait.

Afin de réduire le coût de l'écoulement de la poudre excédentaire, la Commission canadienne du lait a mis en place un programme d'échanges de matières grasses. Ce programme consiste à substituer au beurre certains autres produits laitiers qui peuvent être exportés à prix plus avantageux tout en maintenant le niveau de lait à produire. Ainsi, avec un kilolitre de lait, au lieu de produire 44 kilogrammes de beurre pour le marché canadien et 93 kilogrammes de poudre de lait écrémé exporté à perte par la Commission canadienne du lait, on produira pour l'exportation 985 kilogrammes de lait évaporé ou 283 kilogrammes de lait entier en poudre ou 206 kilogrammes de fromage. Ces produits sont exportés à un prix inférieur au prix intérieur. La Commission canadienne du lait importe ensuite de la Nouvelle-Zélande le beurre non produit. Comme le prix mondial se situe autour de 50% du prix canadien, elle réalise ainsi un profit en le revendant au prix intérieur, ce qui compense partiellement les pertes encourues à l'exportation. Le programme d'échange de matières grasses pour 1979-1980 vise une réduction de 18 144 tonnes du volume de poudre de lait écrémé à exporter. Le volume des importations de beurre serait alors de près de 10 000 tonnes. Pour compenser cette perte de production, on prévoit exporter près de 8 836 tonnes de poudre de lait entier, près de 6 736 tonnes de fromage et 1,7 million de caisses de lait

évaporé (75 000 hectolitres en équivalent lait). Le programme touche donc une production de 150 000 hectolitres de lait.

Les principaux marchés visés par ce programme sont le Japon pour le fromage et certains pays d'Afrique pour le lait évaporé. C'est dans le cadre de ce programme que sont actuellement exportés le lait évaporé et la poudre de lait entier produits du Québec. Les importations de beurre en 1978 ont atteint 5 044 tonnes au Canada.

5.4.4 Les contingents spéciaux d'exportation

La Commission canadienne du lait a mis à la disposition des provinces pour l'année laitière 1979-1980 un contingent spécial d'exportation de 4 763 tonnes de matières grasses. Cinq provinces ont adhéré à ce programme; la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec. Pour ces provinces, la retenue, si la production atteint la marge, est augmentée de 0,11 $ l'hectolitre de lait. Cette production supplémentaire est destinée à l'exportation de lait évaporé, de cheddar et de poudre de lait entier dans des pays autres que les États-Unis et la Communauté économique européenne.

5.5 La promotion des produits laitiers

L'amélioration des moyens de transport et le développement du réseau de distribution des denrées alimentaires a augmenté considérablement le nombre de produits ayant accès à notre marché. L'éventail de produits alimentaires offerts aux consommateurs est de plus en plus important et nos produits locaux doivent ainsi faire face à une concurrence accrue des produits en provenance de l'extérieur.

Depuis quelques années, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec a subventionné le renouvellement de la structure de l'industrie laitière, ce qui a rendu possible la mise en marché, en quantité importante, de produits laitiers de qualité. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec se devait aussi de promouvoir ces produits. Il l'a fait par le moyen d'un programme qui encourage les entreprises québécoises à utiliser davantage les moyens de promotion.

C'est ainsi qu'en 1979, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec aura donné 345 000 $, conjointement avec les producteurs et les transformateurs de produits laitiers, ce qui aura incité les producteurs de lait nature à dépenser 700 000 $, les producteurs de lait industriel 2,2 $ millions, les fabricants 100 000 $, au niveau des promotions conjointes. De plus, les fabricants et distributeurs auront dépensé, à titre privé, 5,9 $ millions.

Tableau 22

Budgets consacrés à la promotion des produits laitiers au Québec en 1977, 1978 et 1979

Produit	1977		1978		1979	
	Producteurs* et fabricants	MAAQ**	Producteurs* et fabricants	MAAQ**	Producteurs* et fabricants	MAAQ**
	'000 $					
Cheddar	4 100,0	75,0	4 200,0	100,0	4 400,0	100,0
Fromages fins ou de spécialité	300,0	50,0	600,0	70,0	900,0	70,0
Beurre	200,0	—	700,0	—	600,0	—
Cottage	200,0	—	200,0	—	550,0	—
Crème glacée	200,0	—	200,0	—	700,0	—
Yogourt	600,0	50,0	900,0	25,0	1 150,0	25,0
Lait nature	700,0	100,0	700,0	150,0	700,0	150,0
Total	**6 300,0**	**275,0**	**7 200,0**	**345,0**	**8 900,0**	**345,0**
Grand total	**6 575,0**		**7 545,0**		**9 245,0**	

* Entreprises privées et producteurs — promotions de marques et de produits

** Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec.

Source: — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction du développement commercial, novembre 1979

Ces initiatives en promotion provoquent aussi des articles dans les journaux, des entrevues à la télévision et à la radio, etc., ce qui a permis l'équivalent d'environ 750 000 $, de publicité gratuite pour le secteur laitier.

La Fédération des producteurs de lait du Québec (lait nature) opère son propre programme de promotion qui comporte les principaux éléments suivants: publicité à la télévision et à la radio, fourniture de matériel éducatif aux élèves du primaire et promotions sportives avec les jeunes et la Régie des installations olympiques. Ces campagnes publicitaires ont permis des augmentations des ventes de lait, alors que la consommation était à la baisse depuis 10 ans. Le financement de ces campagnes est fait conjointement avec la fédération et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec. La fédération a dépensé 700 000 $ et le ministère 100 000 $ en 1977 et 150 000 $ en 1978-1979. Le programme de distribution de lait à l'école mis en place par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est estimé à 7,5 $ millions, vise aussi à promouvoir une consommation accrue de lait.

La Fédération des producteurs de lait industriel du Québec exécute ses campagnes de promotion en collaboration avec les autres producteurs de lait industriel du Canada par le biais du Bureau laitier du Canada. Le bureau assure la promotion de cinq produits laitiers différents et a investi au Québec un montant approximatif de 2,2 $ millions en 1979. Les produits qui font l'objet de promotions distinctes sont: le cheddar, les fromages fins, le beurre, le fromage cottage et la crème glacée.

Les fabricants font eux aussi de la promotion conjointe avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec. En plus, ils possèdent des budgets de publicité pour soutenir leurs marques. Le Conseil de l'industrie laitière du Québec coordonne les activités promotionnelles conjointes avec les fabricants de produits suivants: le yogourt, les fromages fins et la crème glacée.

Dans le cas du yogourt, depuis 4 ans, il se fait des promotions conjointes et des campagnes de relations publiques en vue de mieux faire connaître ce produit, tant auprès du consommateur que des marchés de l'hôtellerie, de la restauration et des collectivités. Le budget consacré à cette promotion varie de 75 000 $ à 150 000 $ par année. En 1979, par exemple, les fabricants y investissent 50 000 $ et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec 25 000 $.

Dans le cas des fromages fins, on a réalisé depuis trois ans des promotions conjointes visant à sensibiliser le consommateur ainsi que le commerce de distribution et la restauration. Un budget approximatif de 50 000 $ par année y est affecté. En 1979, les fabricants y ont consacré 50 000 $ et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec 25 000 $.

Dans le cas de la crème glacée, en 1979, les fabricants planifient la promotion de leurs produits pour l'été 1980. On prévoit un budget de 100 000 $.

5.6 Les services d'inspection

La commercialisation du lait et des produits laitiers, telle que décrite ci-haut, ne va cependant pas sans difficultés.

Sur le plan de l'encadrement légal, l'État est omniprésent dans ce secteur. Ce fait n'est pas contesté comme tel, sauf que les procédures administratives pourraient souvent être allégées. Par exemple, pour faire approuver une étiquette, des délais importants sont occasionnés par la coordination de la part des différentes agences gouvernementales impliquées ou encore, par la prolifération des services d'inspection. On se demande pourquoi il existe 3 niveaux d'inspection (fédéral, provincial et municipal) car cela crée du double emploi. Mais surtout, étant donné que les normes d'inspection ne sont pas les mêmes aux 3 niveaux, la crédibilité de ces services est mise en question.

Un équilibre doit être recherché entre la fonction «inspection» et la fonction «vente» car finalement, l'inspection bien faite des produits est nécessaire pour en garantir leur crédibilité. L'inspection est donc un maillon important de la commercialisation, mais il faut se rappeler qu'elle n'est pas une fin en soi, elle est seulement un moyen d'assurer au consommateur la qualité d'un produit.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans son énoncé de politique économique «Bâtir le Québec»[1], le gouvernement québécois avait retenu un certain nombre d'objectifs de production et de transformation pour le secteur laitier que l'on retrouve au tableau 23.

La consommation par personne de produits laitiers a diminué de 15% au Québec entre 1966 et 1978. La chute drastique de la consommation de beurre au cours de cette période n'a pas été compensée par la hausse de la consommation de fromages en termes d'équivalent de lait frais. Il est prévisible que cette tendance se poursuive au début de la prochaine décennie. Par conséquent, il est estimé que la consommation totale de lait de transformation baissera de 8%.

La consommation de lait nature a légèrement augmenté récemment après avoir considérablement diminué au cours des années antérieures. Cette légère tendance à la hausse devrait se poursuivre et entraîner une augmentation de la consommation totale de 2% d'ici 1982. Cette hausse sera favorisée par les campagnes de promotion de la Fédération des producteurs de lait du Québec et le programme de lait-école, implanté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec.

Compte tenu de ces prévisions de consommation, les besoins du Québec en lait pourraient décroître d'environ 5% d'ici 1982. La production québécoise devra s'adapter à cette baisse de consommation. Étant donné que le Québec est limité à 48% du contingent canadien, la production québécoise devrait diminuer d'environ 5%, la structure de la consommation canadienne étant semblable à celle du Québec. Le Québec ne pourra accroître sa part du contingent canadien que dans la mesure où il saura tirer profit de la sous-utilisation du contingent d'autres provinces si telle situation se produisait.

Une telle baisse se traduirait par un volume de production de 27 982 400 hectolitres de lait en 1982, permettant d'atteindre un degré d'autosuffisance de l'ordre de 163,3% pour le lait de transformation. Le surplus de production québécoise par rapport à la consommation devra être exporté vers les autres provinces et sur le marché international. Le secteur laitier devra faire des efforts marqués pour accroître sa part du marché dans les autres provinces. À l'extérieur du Canada, bien plus que la concurrence des autres pays producteurs, l'action

1 La partie de cet énoncé traitant du secteur agro-alimentaire est l'oeuvre du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec.

Tableau 23

Résumé des principaux objectifs de développement concernant l'industrie laitière

Objectifs	Lait de consommation	Lait de transformation
	'000 hectolitres	
La demande québécoise		
1977	5 785,8	14 611,4
1982	5 906,4	13 482,2
Balance commerciale avec les autres provinces et pays		
1977	– 75,8	9 342,5
La transformation québécoise		
Volume en 1977	5 710,0	22 383,6
Objectif de volume en 1982	5 906,4	20 452,7
Taux de croissance 1975 à 1982 (%)	0,7	– 1,7
La production québécoise*		
Volume en 1977	5 710,0	23 954,9
Objectif de volume en 1982	5 906,4	22 022,0
Taux de croissance 1975 à 1982 (%)	0,7	– 1,7
Degré d'auto-approvisionnement en 1977 (%)	100,0	163,9
Degré d'auto-approvisionnement en 1982 (%)	100,0	163,3

* Données incluant le lait consommé à la ferme.

Sources: — Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec, énoncé de politique économique*, septembre 1979, pp. 312 et 313.
— Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de la planification et des études économiques, décembre 1979.

politique des gouvernements des pays développés (Communauté économique européenne et États-Unis) visant à protéger la production laitière en établissant des mesures protectionnistes constituera un frein aux exportations. Aussi, le maintien de la production laitière à un niveau semblable à ce qu'il est présentement, exigera des efforts marqués au niveau des prix à l'exportation afin de trouver des nouveaux débouchés dans les pays où la demande est actuellement en croissance. Sur le marché québécois, l'exploitation de toutes les possibilités d'écouler le lait devra se faire au maximum tant par la promotion et l'éducation à des habitudes alimentaires saines que par le développement de nouveaux produits.

Le maintien de la production laitière entre 95% et 100% de son niveau actuel, grâce à un accroissement normal de la productivité des vaches laitières et de la production fourragère, devrait libérer d'ici 1982 quelque 240 000 hectares (600 000 acres) actuellement consacrés aux pâturages et aux fourrages en vue d'alimenter le cheptel laitier. Une telle superficie de terre devra être réorientée vers les cultures valorisant davantage le capital foncier, telles que l'horticulture et les céréales et vers la production de fourrages pour la production bovine.

La saisonnalité de la production laitière du Québec crée des problèmes particuliers à l'industrie de la transformation: pourcentage élevé d'inutilisation de la capacité des usines, coût d'opération plus élevé, frais d'entreposage supplémentaire, etc. Présentement, 4% du lait industriel est livré en février et 13% en juin. Il serait possible de diminuer cet écart en livrant un minimum de 7% du lait industriel au cours du mois le plus faible et 10% au cours du mois le plus productif. Pour régulariser la production, un programme de gestion des contingents avec une pénalité sur la production d'été et remise sur la production d'hiver serait un moyen d'atteindre cet objectif. Ce programme pourrait nécessiter la mise en place de différentes mesures d'intervention. Le Québec étant le producteur le plus saisonnier au Canada, il importe que tous les intervenants en arrivent à un consensus sur la nécessité de régulariser progressivement la production du lait industriel au cours des prochaines années.

Le secteur de la transformation des produits laitiers doit s'ajuster continuellement aux changements de structure de la consommation québécoise et canadienne. Un tel comportement implique une orientation vers des produits dont la demande est croissante comme les fromages fins et le yogourt. Certains produits destinés au marché de l'exportation comme le lait évaporé méritent également une attention accrue de la part des usines de transformation.

Le Québec, avec 48% du contingent canadien, produit 39% du fromage et 50% du beurre fabriqué au Canada. On observe donc un déséquilibre entre la structure de la consommation et la nature des livraisons des usines de transformation québécoises. Une orientation vers une production accrue de fromages et une production moindre de beurre est essentielle, compte tenu de l'évolution des marchés et de la valeur ajoutée reliée aux divers produits laitiers.

Les responsables de la mise en marché des produits laitiers devront poursuivre leurs efforts dans le cadre des campagnes de promotion et miser sur l'aspect visuel du produit pour attirer l'attention du consommateur. Par exemple, l'emballage et le format du beurre devraient correspondre aux exigences du marketing moderne afin de conserver ou tenter d'accroître sa part de marché. Il faut rechercher pour nos fromages des marchés extérieurs stables tels que ceux fonctionnant avec des contrats d'achats échelonnés sur une longue période (pour un an par exemple), ceci afin de faciliter aux industriels la planification de leur production et de leurs livraisons.

Les producteurs laitiers du Québec valorisent très peu leurs sous-produits de viande bovine comparativement aux producteurs ontariens. Une production accrue de viande, telle que l'engraissement de veau par exemple, permettraient aux producteurs québécois d'accroître leurs revenus, réduirait les pressions sur le prix du lait et améliorerait l'offre québécoise de viande bovine, aspect non négligeable si on considère le faible degré d'auto-suffisance québécois en viande bovine.

Étant donné la valeur élevée qu'ont graduellement pris les contingents, il faut se demander dans quelle mesure cette situation peut nuire à l'existence d'une relève adéquate. Si tel est le cas, quelles décisions doivent être prises pour remédier à cette situation?

Actuellement, les politiques laitières du gouvernement fédéral sont décidées sans consultation suffisante des provinces. Il est essentiel, pour la cohérence des divers programmes touchant le secteur laitier, que les décisions soient réellement prises conjointement par les deux paliers de gouvernement. Par ailleurs, la capacité du Comité canadien de gestion des approvisionnements de représenter les intérêts des producteurs de toutes les provinces auprès de la Commission canadienne du lait demande de la part des représentants québécois une préparation et une coordination de leurs interventions à ce comité en vue d'y défendre efficacement les intérêts du Québec.

I Lexique

II Les documents des conférences socio-économiques du Québec

Annexe I

Lexique des principaux termes employés dans l'industrie laitière

baratte	instrument ou machine à battre le lait pour en extraire le beurre.
caséine	substance protéique qui constitue l'essentiel des matières azotées du lait.
contingent	quantitée autorisée.
déminéralisation	opération qui consiste à enlever des sels minéraux. Plusieurs procédés peuvent être utilisés: électrodialyse, échange ionique, etc.
fromage de spécialité	fromage autre que le cheddar ou le cottage.
fromage de type suisse	fromage blanc à pâte pressée, dure, lisse et avec des yeux.
fromage de type gouda	fromage jaune pâle, crémeux, à pâte ferme et lisse.
génisse	jeune veau femelle ainsi appelée jusqu'à ses premières chaleurs.
lait cru	lait tel qu'il se présente à la traite, avant qu'on ne pratique quelque traitement que ce soit, sauf la réfrigération.
lait de consommation	voir «lait nature».
lait de transformation	lait destiné à un usage autre que la consommation à l'état nature. On le transforme en beurre, fromage, etc.
lait condensé	voir «lait évaporé».
lait évaporé	lait dont on a enlevé une partie de l'eau qu'il contenait, par système d'évaporation.

lait industriel	voir «lait de transformation».
lait nature	lait destiné à la consommation humaine dans sa forme originale.
lactose	sucre fermentiscible le plus important contenu dans le lait.
lactoserum	voir «petit-lait».
oléobeurre	mélange de matière grasse de lait et d'huile végétale.
osmose inversé	procédé pour faire migrer l'eau d'une solution à travers une membrane semi-perméable en appliquant une pression supérieure à la pression osmotique.
pasteurisation	opération qui consiste à chauffer un liquide susceptible de fermentation, et de le refroidir brusquement, de manière à détruire les microbes pathogènes.
petit-lait	sous-produit de la fabrication du fromage.
plan conjoint	regroupement des producteurs pour la gestion de l'offre de l'ensemble d'un produit.
pressage	opération qui consiste à compacter le fromage pour en extraire une quantité supplémentaire de petit-lait.
poudre de lait	lait dont on a enlevé l'eau.
UHT	ultra haute température. Traitement par lequel la température du lait est portée près de son point d'ébullition. Mise en marché dans un contenant spécial, ce lait peut se conserver longtemps sans réfrigération.
yogourt brassé	yogourt dont la fermentation s'est opérée avant l'incorporation par agitation des fruits ou essences.
yogourt ferme	yogourt dont la fermentation s'opère dans le contenant dans lequel il est mis en marché.

Annexe II

Les documents des conférences socio-économiques du Québec

En vente aux bureaux de l'Éditeur officiel du Québec

1. *1- Le travail, Point de vue sur notre réalité.* Le Sommet économique du Québec. Pointe-au-Pic, mai 1977. 1,25 $

2. *2- L'économie, Point de vue sur notre réalité (une synthèse).* Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 1,25 $

3. *3- L'économie, Document de référence: bilan et perspectives (étude analytique).* Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 2,00 $

4. *4- Rapport, Le Sommet économique du Québec.* Pointe-au-Pic, mai 1977. 2,00 $

5. *Le textile primaire. Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie.* Les conférences socio-économiques, Drummondville, septembre 1977, 1,25 $

6. *Le vêtement et la bonneterie, Pour des politiques de stabilisation de l'industrie.* Les conférences socio-économiques, Montréal, septembre 1977. 1,25 $

7. *La chaussure, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie.* Les conférences socio-économiques, Victoriaville, septembre 1977. 1,25 $

8. *Le meuble, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie.* Les conférences socio-économiques, Victoriaville, septembre 1977. 1,25 $

9. *L'agro-alimentaire, Pour une stratégie de développement.* Les conférences socio-économiques, Québec, avril 1978. 2,00 $

10. *L'agro-alimentaire, Rapport.* Les conférences socio-économiques. Québec, avril 1978. 3,50 $

11. *Les pêches maritimes, Pour une stratégie quinquennale.* Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. 2,00 $

12. *Les pêches maritimes. Rapport.* Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. (épuisé)

13. *Réforme fiscale, 1- Fondements et principes, la revalorisation du pouvoir municipal.* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

14. *Réforme fiscale, 2- Le projet, la revalorisation du pouvoir municipal.* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

15. *Démocratie, 1- Mécanismes électoraux, la revalorisation du pouvoir municipal.* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

16. *Démocratie, 2- Mécanismes de décision, la revalorisation du pouvoir municipal.* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

17. *Décentralisation. Perspective communautaire nouvelle, 1- Vue d'ensemble, la revalorisation du pouvoir municipal.* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,50 $

18. *Décentralisation, Perspective communautaire nouvelle, 2- Expériences étrangères, la revalorisation du pouvoir municipal.* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,50 $

19. *La revalorisation du pouvoir municipal, Rapport.* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,75 $

20. *Le tourisme, Perspectives de relance.* Les conférences socio-économiques, Sherbrooke, octobre 1978. 2,00 $

21. *Le tourisme, Rapport.* Les conférences socio-économiques, Sherbrooke, octobre 1978. 3,75 $

22. *Les industries culturelles, Hypothèses de développement.* Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 1,50 $

23. *Les industries culturelles. Rapport.* Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 3,25 $

24. *L'état de la situation socio-économique.* La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,00 $

25. *Le bilan des conférences socio-économiques, mai 1977 à décembre 1978.* La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,00 $

26. *Rapport, La Conférence au sommet de Montebello,* mars 1979. 2,75 $

27. *Agro-alimentaire. L'industrie céréalière, État de la situation.* Les conférences socio-économiques du Québec, octobre 1979. 2,00 $

28. *Agro-alimentaire, La viande bovine, État de la situation.* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00 $

29. *Agro-alimentaire, La volaille et autres petits animaux d'élevage, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00 $

30. *Agro-alimentaire, L'industrie céréalière, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, décembre 1979. 3,00 $

31. *L'entreprise coopérative dans le développement économique, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00 $

32. *Agro-alimentaire, La viande bovine, Rapport.* Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980.

33. *Agro-alimentaire, Les fruits et légumes et L'horticulture ornementale, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00 $.